



La Cité de l'architecture et du patrimoine
remercie ses mécènes :

Institution

Société Générale, mécène
institutionnel

Champagne Gosset, partenaire
institutionnel

Expositions et événements

AIA Life Designers

Médiation

Fondation Spie Batignolles

Fondation Gecina

Soutiens en nature
et en compétences

Jardins de Gally

Faro

iGuzzini

Ateliers de Pirey

Sunmetron

AIA Ingénierie

Avant-propos de Julien Bargeton, président

L'année 2025 a marqué, pour la Cité de l'architecture et du patrimoine, un temps décisif de structuration et de clarification. Elle a affirmé sa position d'institution nationale qui ne se limite pas à montrer l'architecture, mais qui entend l'accompagner, la documenter, la mettre en débat et la transmettre, en lien étroit avec les professionnels et les territoires.

En 2025, la Cité a ouvert grand ses portes pour faire entrer davantage de vie, de débats et de publics, en assumant une ligne claire : s'adresser au grand public sans renoncer à l'exigence scientifique, et rester un lieu de référence pour les professionnels sans se replier sur un entre-soi. Des expositions telles que *Paris 1925* ont démontré qu'un format resserré, fondé sur la valorisation des collections, pouvait porter un propos rigoureux, lisible et reconnu. Les conférences, notamment celles consacrées à la Charte de Venise, ont réuni professionnels, étudiants, chercheurs et amateurs autour de questions centrales pour l'architecture et le patrimoine aujourd'hui.

Cette dynamique d'ouverture a permis de toucher de nouveaux publics. L'exposition consacrée au *Mur de Berlin* a ainsi attiré de nombreux primo-visiteurs, plus jeunes et moins familiers de l'institution, tandis que le cycle cinématographique s'est enrichi d'événements fédérateurs, comme l'avant-première de *L'Inconnu de la Grande Arche* en présence de Stéphane Demoustier. Elle s'est également traduite par l'entrée de l'art contemporain dans les collections, nourrissant un dialogue fécond entre patrimoine et création actuelle.

L'ouverture s'est aussi déployée vers les territoires, grâce à des partenariats structurants — notamment avec l'ANCT et le programme *Petites villes de demain* — pour accompagner les communes, soutenir les élus et les professionnels locaux, et valoriser les démarches architecturales à l'œuvre au quotidien. Elle s'est enfin affirmée dans le champ du numérique, devenu un complément essentiel aux parcours muséographiques et aux expositions, avec des collaborations renforcées avec NADK, Iconem et Dassault Systèmes.

La Cité a également approfondi son engagement auprès des acteurs du cadre bâti à travers des conventions-cadres avec le Conseil national de l'ordre des architectes, l'Académie d'architecture et la CAPEB.

Ces partenariats reposent sur une conviction forte : la qualité architecturale est une responsabilité partagée, engageant architectes, élus, maîtres d'ouvrage et aménageurs au sein d'un même écosystème. Cette approche s'est concrétisée par un déploiement en régions, le lancement du cycle *Un maire, un architecte, un projet* et des projets itinérants tels que l'exposition des AJAP ou *Quartiers de demain*, porté avec le GIP EPAU.

Cette dynamique s'est accompagnée d'une politique ambitieuse d'acquisitions et d'archives, avec l'entrée de fonds majeurs (Paul Chemetov, Édith Girard, Henry Favier, Philippe Panerai, Bernard Marrey) permettant de penser l'architecture contemporaine comme un champ vivant de recherche et de transmission. Elle s'est prolongée par l'hommage rendu à Jean-Louis Cohen, la Bibliothèque d'architecture contemporaine portant désormais son nom, et le lancement d'un nouveau portail documentaire, plus accessible et plus lisible.

Les résultats sont au rendez-vous : la fréquentation du musée progresse de 14 % par rapport à 2024. L'année 2026 s'ouvrira comme un temps de préparation, pour consolider ces acquis et poursuivre le déploiement de cette ambition collective à la faveur des nombreux anniversaires qui marqueront l'année 2027.



Julien Bargeton. © Capa / Didier Plowy

Sommaire

La cité de l’architecture et du patrimoine remercie ses mécènes	3
Avant-propos de Julien Bargeton, président	4
La cité en chiffres en 2025	11
La cité partout en France	12

Partie I — La vie des collections17

1.1	Parcours permanent et nouvelles acquisitions	18
1.2	Réserves	19
1.3	Centre d’archives d’architecture	19
1.4	La bibliothèque d’architecture contemporaine Jean-Louis Cohen	20

Partie II — Les expositions et la programmation culturelle23

2.1	Expositions temporaires	24
2.1.1	Patrimoine et création architecturale	25
	<i>La Mémoire vive. Philippe Prost architecte</i>	25
	<i>La Saga des grands magasins</i>	25
	<i>Tsuyoshi Tane. Une archéologie du futur</i>	26
	<i>Le Mur de Berlin. Un Monde Divisé</i>	26
	<i>Jardiner la ville</i>	27
	<i>Album des jeunes architectes paysagistes 2023</i>	27
	<i>Paris 1925. L’art déco et ses architectes</i>	28
	<i>Quartiers de demain. L’avenir s’écrit aujourd’hui</i>	28
2.1.2	Dialogues avec l’art contemporain	29
	<i>Mute. Fabienne Verdier</i>	
	<i>Chromoscope</i>	29
2.2	Expositions hors les murs	28
2.3	Éditions	29
2.4	Programmation culturelle	30
2.4.1	Milieux et environnement	30
2.4.2	Création et prospective	31
2.4.3	Regards partagés	32
2.5	Évènements nationaux	33
2.6	Évènements territoriaux et coopérations internationales	33

Partie III — Le public, au cœur de la politique de l’établissement37

3.1	Développement des publics	38
3.1.1	Actions en direction des familles et des individuels	38
3.1.2	Éducation artistique et culturelle (EAC)	39
3.1.3	Public empêché	40
3.1.4	Partenaires du développement des publics	40
3.2	Le développement numérique	41
3.3	Communication	41
3.3.1	Communication et relations publiques	42
3.3.2	Communication numérique	42

Partie IV – La transmission45

4.1	École de chaillot	46
4.1.1	Architectes du patrimoine : le diplôme de spécialisation et d’approfondissement	46
4.1.2	Architectes et urbanistes de l’état	47
4.1.3	Formation professionnelle continue	48
4.1.4	Tiers-lieux	48
4.2	Cours pour le grand public avec l’École du Louvre	49
4.3	Partenariats	49
4.3.1	Partenariats territoriaux	50
4.3.2	Partenariats internationaux	50

Partie V – Organisation et vie de l’établissement51

5.1	Ressources humaines et financières	54
5.1.1	Effectifs	54
5.1.2	Formation professionnelle	54
5.1.3	Dialogue social	54
5.1.4	Questions juridiques	54
5.1.5	Situation financière	55
5.2	Développement des ressources propres	56
5.3	Responsabilité sociale et environnementale	56

Chapitre I — La vie des collections60

A.1	Nombre de fonds entrés dans les collections/classés	60
A.2	Commission d’acquisition (liste des membres)	60
A.3	Restauration et conservation préventive	61
A.4	Avancée du récolement décennal	61
A.5	Mise en œuvre de la refonte muséographique	61
A.6	Centre d’archives : consultation, prêts aux expositions et publications	62
A.7	Bibliothèque – acquisitions	63
A.8	Numérisation des ressources documentaires	63
A.9	Prêts d’œuvres	64

Chapitre II — Le public au cœur des collections67

A.10	Fréquentation du musée et des expositions	67
A.11	Part des primo-visiteurs (musée et expositions) et nombre d’adhérents au pass cité	68
A.12	Répartition géographique de la fréquentation totale (musée et expositions)	68
A.13	Nombre de visiteurs en situation de handicap et du champ social (musée et expositions)	69
A.14	Part du jeune public et des 18/25 ans dans la fréquentation totale	70
A.15	Fréquentation des ateliers scolaires et périscolaires	70
A.16	Nombre de groupes (musées et expositions)	71
A.17	Fréquentation des événements nationaux	71
A.18	Fréquentation culturelle hors musée et expositions (et bibliothèque : fréquentation, consultations)	72
A.19	Fréquentation des expositions et événements hors-les-murs	72
A.20	Taux moyen d’ouverture des salles	73

Chapitre III — Développer : expertise et transmission74

A.21	Développement de la formation continue	74
A.22	Évaluation du nouveau D.S.A.	74
A.23	Élèves diplômés de la promotion 2023-2025	75

Chapitre IV — Conforter : organisation et infrastructures76

A.24	Organigramme	76
A.25	Ressources humaines	77
A.26	Composition du CSE	77
A.27	Nombre de réunions du CSE	78
A.28	Taux et niveau de ressources propres	78
A.29	Taux d’autofinancement budgétaire	78
A.30	Compte financier	79
A.31	Ressources de billetterie	80
A.32	Mécénat	80
A.33	Déploiement du Contrôle Interne Financier	81
A.34	Évolution des fluides et énergie	81

609 208

Visites

1 992

Groupes scolaires

16 709

participants
aux conférences

22 469

Lecteurs bibliothèque

92 %

de la collection récolée

25

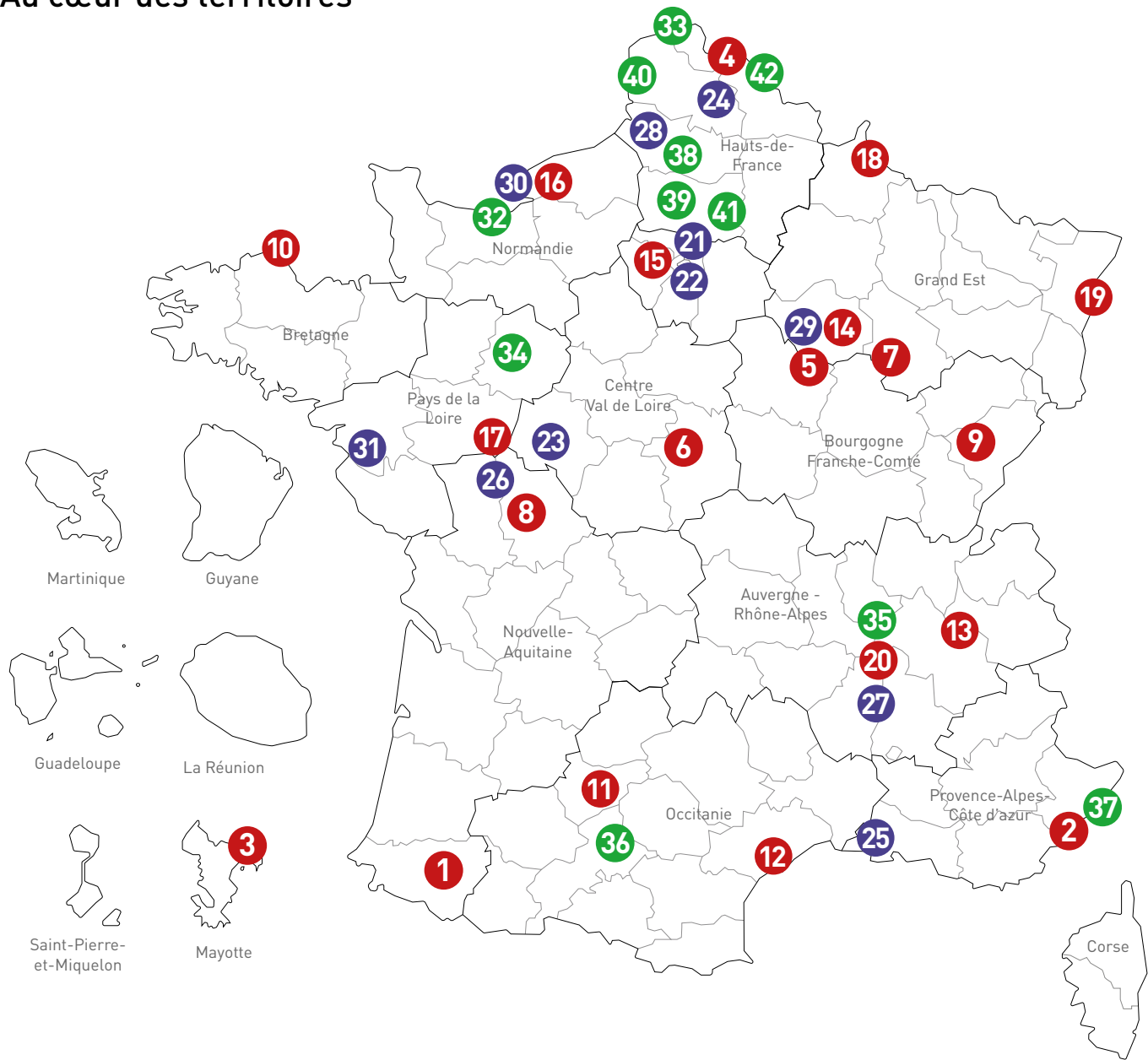
Partenaires nationaux

10

Expositions hors les murs

La cité partout en France

Au cœur des territoires



ACTIONS TERRITORIALES

- Festival**

 - 1 Oloron-Ste-Marie

Conférences

 - 2 Antibes
 - 3 Mayotte
 - 4 Lille

Résidence

 - 5 Ervy-le-Châtel

Ateliers de l'École de Chaillot

 - 6 Bourges
 - 7 Chaumont
 - 8 Poitiers
- Formation des architectes et urbanistes de l'État**

 - 9 Besançon
 - 10 Bréhat
 - 11 Montauban
 - 12 Pézenas
 - 13 PNR de Chartreuse
 - 14 PNR Forêt d'Orient
 - 15 Poissy
 - 16 Quillebeuf-sur-Seine
 - 17 Saumur
 - 18 Sedan
 - 19 Strasbourg
 - 20 Vienne

PRÊTS D'ŒUVRES

- Moulages [30]**

 - 21 Ecouen
 - 22 Paris
 - 23 Tours
 - 24 Lens

Dessins [34]

 - 25 Arles
 - 26 Lens

Maquettes [28]

 - 25 Arles
 - 24 Lens
 - 26 Oiron
 - 27 Valence
- Peinture murale [1]**

 - 28 Saint-Riquier

Vitrail [1]

 - 29 Troyes

Photographies [8]

 - 24 Lens

Œuvres graphiques [40]

 - 25 Arles
 - 30 Le Havre
 - 31 Nantes
 - 26 Oiron
 - 27 Valence

EXPOSITIONS HORS-LES-MURS

- Jardiner la ville**

 - 32 Caen
 - 33 Dunkerque

Architectures de Papier

 - 34 Le Mans

Mini Maousse 10

 - 35 Lyon
 - 36 Toulouse
- AJAP 2023**

 - 37 Nice

Patrimoine en mouvement

 - 38 Amiens
 - 39 Clermont
 - 40 Étaples-sur-mer
 - 41 Pierrefonds
 - 42 Villeneuve-d'Ascq

Recensement des actions territoriales de la Cité de l'architecture et du patrimoine 2025 Au cœur des territoires

Nature du projet	Descriptif projet	Localisation	Partenaire
ACTIONS TERRITORIALES			
Festival	Table-ronde et animation	Oloron-Sainte-Marie (64)	CROA Nouvelle-Aquitaine
Conférence	Journée d'études	Antibes (6)	CCI Nice Côte d'Azur
	Conférence	Lille (59)	Palais Rameau
	Table-ronde en distanciel	Mayotte (976)	Conseil national de l'Ordre des architectes
	Lancement guide « Faire tiers-lieux dans un édifice patrimonial »	Paris (village Reille) (75014)	DGPA, DRAC, élus, agents des ministères de la Culture et de la Transition Ecologique, AP, ABF, ACMH, professionnels issus des réseaux tiers-lieux
Résidence	Workshop	Ervy-le-Châtel (10)	Harvard / Petites Cités de caractère
Ateliers de l'École de Chaillot	Mise en situation professionnelle	Bourges (18) Chaumont (52) Poitiers (86)	Municipalités (élus et/ou services municipaux) + acteurs locaux (services de l'État, éventuellement associations locales etc.).
Formation des architectes et urbanistes de l'État	Projets d'aménagement ou mise en valeur du patrimoine	Besançon (35) Bréhat (22) Vauhallan (91) Morigny-Champigny (91) Evry-Courcouronnes (91) Montauban (82) Pézenas (34) PNR de Chartreuse (38) PNR Forêt d'Orient (10) Poissy (78) Quillebeuf-sur-Seine (27) Saumur (49) Sedan (8) Strasbourg (67) Vienne (38)	
Jumelage culturel en QPV	Raconte-moi les Blagis	Bagneux (92) Bourg-la-reine (92) Fontenay-aux-Roses (92) Sceaux (92)	Services municipaux jeunesse et solidarité, centres sociaux et culturels, maisons de quartier, mission locale, associations insertion jeunes
Ateliers hors-les-murs	Publics scolaires	Bobigny (93) Colombes (92) Levallois-Perret (92) La Courneuve (93) Neuilly-sur-seine (92) Reuil-Malmaison (92) Saint-Denis (93) Saint-Germain-en-Laye (78)	

Nature du projet	Descriptif projet	Localisation	Partenaire
PRÊTS D'ŒUVRES			
Moulages (30)	6 moulages	Ecouen (95)	Musée national de la Renaissance
	21 moulages	Lens (62)	Musée du Louvre-Lens
	2 moulages	Paris (75)	Musée du Louvre
	1 moulage	Tours (37)	Musée des Beaux-Arts
Photographies (8)	8 photographies	Lens (62)	Musée du Louvre-Lens
Œuvres graphiques (40)	17 œuvres graphiques	Arles (13)	Musée départemental Arles antique
	6 œuvres graphiques	Le Havre (76)	Musée Malraux
	1 œuvre graphique	Nantes (44)	Musée d'arts
	11 œuvres graphiques	Oiron (79)	Château d'Oiron
	5 œuvres graphiques	Valence (26)	Musée de Valence
Maquettes (28)	3 maquettes	Arles (13)	Musée départemental Arles antique
	2 maquettes	Lens (62)	Musée du Louvre-Lens
	22 maquettes	Oiron (79)	Château d'Oiron
	1 maquette	Valence (26)	Musée de Valence
Dessins (34)	28 dessins	Arles (13)	Musée départemental Arles antique
	6 dessins	Lens (62)	Musée du Louvre-Lens
Vitrail (1)	1 vitrail	(10)	Cité du Vitrail
Peinture murale (1)	1 peinture murale	Saint-Riquier (80)	Abbaye de Saint-Riquier

Nature du projet	Descriptif projet	Localisation	Partenaire
EXPOSITIONS HORS-LES-MURS			
Expositions-ateliers	<i>Jardiner la ville</i>	Caen (14)	Association Le Pavillon
		Dunkerque (59)	Communauté Urbaine de Dunkerque
	<i>Architectures de papier</i>	Le Mans (72)	Le Mans Métropole - CU et CAUE 72
	<i>AJAP 2023</i>	Nice (6)	Forum d'urbanisme et d'architecture
Itinérances	Patrimoine en mouvement	Amiens (80)	Maison de l'Architecture Hauts-de-France
		Clermont (60)	Ville de Clermont
		Étaples-sur-mer (62)	Maison départementale du port d'Étaples, Conseil départemental du Pas-de-Calais
Itinérances	Patrimoine en mouvement	Pierrefonds (60)	Château de Pierrefonds, Centre des monuments nationaux
		Villeneuve-d'Ascq (59)	École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (EnsapL)
	Mini Maousse 10	Lyon (69)	Beaux-Arts de Lyon
		Toulouse (31)	isdaT

En 2025, la Cité a mené différentes actions structurantes visant à mieux valoriser et diffuser les collections, tout en menant un travail au long cours de préservation et d'enrichissement des fonds. L'année prépare également la refonte du parcours permanent en 2027.

Valoriser les collections permanentes

Deux axes de développement ont permis de valoriser les trois galeries du parcours permanent du musée. Tout d'abord, un travail de fond a été engagé pour en améliorer la lisibilité et l'accessibilité auprès de tous les publics (voir ci-dessous « parcours permanent »). Et, pour la première fois en 2025, le musée a également proposé aux visiteurs des expositions contemporaines en dialogue avec les collections permanentes (voir ci-dessous « expositions »).

L'année a également été marquée par l'augmentation du nombre de chercheurs au Centre d'archives, ainsi que par le prêt de nombreux documents et œuvres à des expositions en France et à l'étranger (voir annexe 9).

Le cycle de conférences « La mémoire en œuvre », la participation des équipes à plusieurs colloques et tables rondes, la publication du n°41 de la revue *Colonnes* sur le thème de « L'art déco et ses architectes », ont permis de diffuser les recherches les plus récentes.

Travail de fond et partenariats

La Cité a poursuivi ses missions essentielles d'inventaire, de récolement, de restauration, de numérisation et d'indexation des collections, en collaboration avec plusieurs institutions partenaires. Ces partenariats, renforcés par des échanges réguliers, ont permis d'enrichir les fonds et la documentation de la Cité. La transmission des connaissances demeure une priorité, notamment à travers l'accueil de nombreux stagiaires et jeunes professionnels.

1.1 Parcours permanent et nouvelles acquisitions

Un nouveau cap pour le musée : livraison du nouveau programme muséographique pour une refonte du parcours permanent

Fruit de plusieurs années de travail collaboratif entre les équipes de la Cité et le cabinet d’assistance à maîtrise d’ouvrage COSB, le programme de refonte muséographique du musée a été finalisé et rendu en décembre 2025. Ce document fondateur a été élaboré sur la base d’études approfondies menées depuis 2022 et d’une nouvelle orientation budgétaire réaliste. Il pose les jalons scientifiques et opérationnels d’une révision d’ensemble du parcours permanent.

Une approche globale et structurante

Le projet propose une refonte complète des trois galeries du musée avec, d’une part, la galerie d’architecture médiévale et classique et la galerie d’architecture contemporaine qui constituent un parcours retraçant l’histoire de l’architecture du XI^e au XXI^e siècle, et, d’autre part, la galerie des peintures murales et des vitraux, avec ses caractéristiques propres. L’objectif est de renforcer un parcours chronologique et didactique à travers les deux premières galeries et une proposition immersive dans la troisième, mettant en valeur la richesse des collections tout en facilitant leur compréhension par tous les visiteurs.

Un équilibre entre ambition et pragmatisme

Ce travail s’inscrit dans une démarche résolument pragmatique, très ancrée dans les réalités budgétaires et les contraintes techniques identifiées. Le choix de limiter l’enveloppe à 3 M€ permet de concentrer les efforts sur des propositions réalistes, en privilégiant des aménagements pensés pour les visiteurs. Le programme intègre également une réflexion sur l’accessibilité, la médiation numérique et la modularité des espaces, afin de garantir l’adaptabilité du parcours muséographique aux besoins futurs.

Prochaines étapes

La livraison de ce programme marque une étape décisive : il constitue une feuille de route pour les prochaines phases de conception, de consultation des entreprises et de réalisation des travaux. Les équipes de la Cité s’attachent à traduire ces orientations en un projet concret, au service de la valorisation du patrimoine architectural et de l’expérience des visiteurs.

Nouvelles acquisitions

L’établissement a par ailleurs poursuivi l’enrichissement de ses collections à travers l’acquisition de 5 fonds majeurs d’archives d’architecture contemporaine et, pour le musée, 47 items dont un élément de bâtiment (panneau de façade de l’Institut du Monde arabe), 15 maquettes et 1 peinture (portrait Geoffroy Dechaume).

1.2 Réserves

Poursuite de la restructuration

Le projet de restructuration des réserves, dont les opérations les plus importantes ont eu lieu entre 2021 à 2023, s’est poursuivi tout au long de l’année 2025. Outre l’amélioration des conditions de conservation des collections, la Cité a rationalisé sa gestion immobilière, permettant de réduire le parc de réserves externes de 7 à 4 espaces à date.

Dans la perspective de l’évacuation du site de Provins, prévue en 2026, le transfert des collections, engagé les années précédentes, a franchi une étape importante avec le déménagement des derniers

moulages conservés sur ce site, principalement vers les espaces du boulevard Ney. L’optimisation du rangement en racks, comprenant des opérations de décaissement pour la mise en étagère et de rationalisation, a rendu possible leur stockage dans un équipement et un environnement adaptés.

Parallèlement, les actions engagées pour améliorer les conditions de conservation et d’accessibilité des collections sur le site du boulevard Ney se sont poursuivies et le rangement de la collection des moulages, suivant une logique scientifique, a été achevé.

1.3 Centre d’archives d’architecture

L’entrée des fonds Paul Chemetov et Edith Girard

La mission première du Centre d’archives est la collecte et la mise à disposition des archives de l’architecture française, essentiellement issues des agences architecturales ayant cessé leur exercice.

Même si, en 2025, la collecte a été un peu moins importante en volume que l’année passée, elle a été marquée par la réception de deux fonds de premier plan : les archives de Paul Chemetov et celles d’Olivier et Edith Girard, une des architectes et enseignantes les plus marquantes de sa génération.

Les autres fonds reçus sont ceux de Philippe Panerai, urbaniste et historien des villes, de Bernard Marrey – la documentation exemplaire d’un historien de l’architecture du XIX^e et du XX^e siècle – et d’Henry Favier, un architecte Art déco lié de près à l’Exposition de Paris-1925. En 2025, aucun fonds n’est arrivé des Archives nationales du monde du travail (ANMT) ni déposé par l’Académie d’architecture.

De nombreux fonds d’archives ont été inventoriés par l’équipe permanente du Centre d’archives, notamment celui de Paul Veyssière, autre architecte Art déco (reçu en 2024) et une partie du fonds de Pierre Riboulet. Un travail d’inventaire sommaire, préalable à la prise en charge, a été mené dans les locaux des agences de Paul Chemetov et d’Édith Girard.

Certaines typologies d’archives ont donné lieu à des réflexions particulières : sur la réévaluation et une meilleure prise en compte des maquettes du Centre d’archives, ou encore, pour concevoir une stratégie de traitement des archives numériques natives, en s’appuyant sur la visite d’autres sites, y compris à l’étranger. Ce travail se poursuivra en 2026.

A noter que, dans le cadre du comité scientifique, la présentation d’une vue d’ensemble des archives des femmes architectes est l’amorce d’une prise en charge volontariste de ces fonds.

1.4 La bibliothèque d'architecture contemporaine Jean-Louis Cohen

En juin 2025, la Cité a rendu hommage à Jean-Louis Cohen, homme du livre, architecte, historien, professeur, préfigurateur du projet de Cité d'architecture à Chaillot entre 1998 et 2003, en lui consacrant une journée d'étude et en associant son nom à celui de la bibliothèque.

Ainsi, la « bibliothèque d'architecture contemporaine Jean-Louis Cohen », qui dispose de 100 places de travail, met à la disposition de tous les publics intéressés par la discipline une collection unique d'ouvrages sur l'architecture moderne et contemporaine, l'urbanisme, les sciences sociales appliquées à la ville, la construction, l'architecture intérieure, le design, le paysage et les jardins. Couvrir l'actualité de ces disciplines et assurer l'excellence de l'offre documentaire sont au cœur de ses missions.

En 2025, la convention qui permet à la bibliothèque de la Cité d'être « Pôle associé » de la Bibliothèque nationale de France et de mener, en partenariat, des campagnes annuelles de numérisation, a été renouvelée pour 5 ans.

Cette année, les chiffres de fréquentation de la bibliothèque sont en hausse de 25 % par rapport à 2024. Cette augmentation est due à plusieurs facteurs : plus de jours d'ouverture en 2025 (JO en 2024), élargissement de l'accès à certaines disciplines des sciences humaines et sociales, comptage plus systématique du public des visiteurs de la Cité.

On observe que la bibliothèque est fréquentée à plus de 80% par un public étudiant des écoles nationales d'architecture (mais également ceux issus des écoles d'art, arts appliqués, design d'espace, histoire

de l'art, urbanisme, etc.) et que les week-ends, jours fériés et les vacances scolaires sont les périodes qui accueillent le plus de visiteurs.

L'année 2025 a été marquée par la mise en ligne du nouveau portail documentaire. La refonte totale de ce système propose désormais l'accès au catalogue commun des trois bibliothèques de la Cité : la bibliothèque d'architecture contemporaine, celle du musée et celle du centre d'archives. La bibliothèque numérique, toujours accessible, propose désormais une interface modernisée et des possibilités nouvelles d'interopérabilité. Le projet s'achèvera en 2026 avec le versement, dans le portail, des notices de la base des œuvres (collections permanentes).

Enfin, la bibliothèque a participé à deux évènements nationaux : le Quart d'heure de lecture national, organisé par le Centre national du livre, et Biblis en folie, une manifestation du ministère de la Culture.



Bibliothèque Jean-Louis Cohen © Cité de l'architecture et du patrimoine, 2025

La Cité de l'architecture et du patrimoine a déployé une programmation cohérente et structurée, confirmant son positionnement d'institution nationale de référence, à la croisée de la connaissance, du débat et de la création.

Les expositions temporaires ont constitué un pilier central de cette dynamique, articulées autour de trois axes : grandes expositions patrimoniales et sociétales, architecture contemporaine et dialogue avec l'art contemporain. Des projets tels que *La Saga des grands magasins*, *Le Mur de Berlin. Un Monde Divisé, Paris 1925. L'Art déco et ses architectes*, *Jardiner la ville* ou *Quartiers de demain* ont interrogé l'architecture comme fait culturel, politique et social. Les expositions consacrées à Philippe Prost, Tsuyoshi Tane ou aux lauréats des AJAP ont mis en lumière la diversité des pratiques contemporaines, tandis que des projets comme *Chromoscope* ou *Mute – Fabienne Verdier* ont renouvelé le dialogue entre patrimoine et création artistique.

Cette programmation s'est prolongée par une offre culturelle dense — conférences, colloques, débats, projections et ateliers — favorisant la rencontre entre professionnels, chercheurs et grand public. Les grands rendez-vous nationaux et les cycles structurants ont contribué à élargir les publics et à affirmer l'architecture comme enjeu de société.

La politique éditoriale, les actions hors les murs et les coopérations territoriales et internationales ont renforcé la diffusion des savoirs et le rôle de la Cité au service des collectivités et des professionnels.

L'année se caractérise ainsi par une mobilisation soutenue, une fréquentation en progression de +14% en nombre de visiteurs, et une identité institutionnelle affirmée.

2.1 Expositions temporaires

En 2025, la programmation de la Cité s’inscrit dans les trois fils rouges qui guident la programmation de l’institution :

- Les grandes expositions patrimoniales et sociétales, avec les expositions *La Saga des grands magasins*, *Le Mur de Berlin*, *Un Monde Divisé*, *Jardiner la ville*, *Paris 1925. L’Art déco et ses architectes* ;
- L’architecture contemporaine, avec les expositions *La Mémoire vive. Philippe Prost architecte*, *Quartiers de demain*, *Albums des jeunes architectes et paysagistes* (AJAP) ;
- Et le dialogue avec l’art contemporain, incarné par les expositions *Mute – Fabienne Verdier* et *Chromoscope*.

2.1.1 Patrimoine et création architecturale

La Mémoire vive. Philippe Prost architecte

Du 18 octobre 2024 au 23 mars 2025

Galerie des moulages

Galerie d’architecture moderne et contemporaine

Lauréat du Grand Prix national de l’architecture en 2022, Philippe Prost a proposé aux visiteurs de la Cité une immersion dans la « fabrique du projet ». Ainsi, dans l’exposition, documents et instruments de travail, échantillons de matériaux et prototypes, photographies de chantier et de réalisations ont permis de mieux saisir l’expérience collective que constitue le travail sur « l’existant patrimonial et ordinaire » mené depuis plus de 30 ans par Philippe Prost et son atelier.

« Il est fondamental pour moi de « travailler avec », d’entrer en résonance. Et si l’architecture ne cherche pas à développer cette relation, on est à côté du sujet », expliquait Philippe Prost dans le catalogue de l’exposition.

L’exposition a permis de retracer l’activité de Philippe Prost en s’appuyant sur les grandes thématiques qui traversent son travail, telles que la rencontre avec l’histoire, la transformation du lieu, le changement d’usage ou encore le dialogue avec le site. Elle a investi tous les espaces de la Cité, intégrant une vingtaine de projets emblématiques de l’architecte au cœur de la galerie des moulages, et des maquettes contemporaines de la galerie d’architecture moderne.

Parmi les réalisations présentées a figuré la première, déterminante, celle de citadelle de Vauban à Belle-Île-en-Mer, qui a conduit Philippe Prost à intervenir pendant 15 ans sur ce petit territoire, témoin de sa passion pour les constructions militaires. Les visiteurs ont aussi pu découvrir l’Hôtel de la Monnaie (2009-2017) à Paris, le port Vauban à Antibes (2016-2027), le casino d’Évian-les-Bains (2015-2024) ou encore le célèbre *Anneau de la mémoire* (2011-2014), à Ablain-Saint-Nazaire, égrenant les 600 000 noms de combattants morts dans le Nord-Pas-de-Calais durant la Première Guerre mondiale, architecture qui se fond dans le paysage.

Commissariat : Francis Rambert, directeur du département de la Création architecturale ; Margaux Darrieus, commissaire associée, critique d’architecture, *Ajap 2023* catégorie Autres voies de l’architecture

Avec Philippe Prost, architecte, Grand Prix national de l’architecture 2022 Catherine Seyler, associée, directrice de l’Atelier d’architecture Philippe Prost ; Christine Carboni, directrice adjointe du département de la Création architecturale



© Gaston Bergeret – Cécile Septet / Cité de l’architecture et du patrimoine, 2024

La Saga des grands magasins

Du 6 novembre 2024 au 6 avril 2025

Galerie haute des expositions temporaires

Pluridisciplinaire, cette exposition a réuni près de 500 œuvres originales provenant des collections inédites des grands magasins, mêlant questions architecturales, économiques, sociales et artistiques.

L’exposition *La Saga des grands magasins* a proposé une approche innovante et immersive, offrant un panorama international des architectures emblématiques de ces lieux majeurs du commerce. Grâce à une scénographie sensorielle et interactive, elle a permis au public de découvrir des collections inédites et de vivre une expérience attractive, accessible à tous les publics, notamment familiaux.

Le parcours a retracé l’histoire des grands magasins depuis leur âge d’or (1850-1930), période durant laquelle ils accompagnent les mutations industrielles, sociales et urbaines, jusqu’aux recompositions contemporaines liées aux crises économiques et au développement du commerce en ligne. L’exposition a mis en lumière leur capacité d’adaptation face à la concurrence des nouveaux formats commerciaux, ainsi que leur rôle dans l’émergence de nouveaux modes de consommation et d’un art de vivre.

Trois îlots thématiques – sensoriels, ludiques et créatifs – ont ponctué le parcours et renforcé la dimension participative de l’exposition, développée notamment en partenariat avec l’Osmothèque, Conservatoire international des parfums et avec le concours de l’illustratrice Hélène Balcer et de la graphiste Lucie Bourboulon. L’exposition a bénéficié du soutien de grands mécènes, parmi lesquels Galeries Lafayette Haussmann, El Palacio de Hierro et ZERO10, ainsi que du mécénat de La Samaritaine.

Commissariat : Isabelle Marquette, conservatrice du patrimoine, département des Collections, Cité de l’architecture et du patrimoine ; Elvira Féault, attachée de conservation département des Collections, Cité de l’architecture et du patrimoine ; Christelle Lecœur, architecte, docteure en architecture, commissaire associée.

Assistées d’Anjali Pasquion Somaradjalou, assistante de commissariat, chargée des recherches et de Simon Vaillant, chargé de recherches et de relations avec le public, département des Collections, Cité de l’architecture et du patrimoine

Scénographie : Martin Michel

Graphisme : Costanza Matteucci, Monika Olzak et Sylvain Reymondon

Lumières : François Austerlitz



© Gaston Bergeret – Cécile Septet / Cité de l’architecture et du patrimoine, 2024

Tsuyoshi Tane. Une archéologie du futur

Du 18 septembre 2024 au 4 novembre 2025

Galerie d'architecture moderne et contemporaine

Tsuyoshi Tane est un architecte japonais installé à Paris, où il a créé l'Atelier Tsuyoshi Tane Architects en 2017, après avoir cofondé en 2006 l'agence DGT – Dorell.Ghotmeh.Tane / Architects avec Dan Dorell et Lina Ghotmeh.

À l'occasion de la donation, à la Cité, d'une de ses maquettes du Musée national estonien (Eesti Rahva Muuseum), l'architecte a présenté, dans la Galerie d'architecture moderne et contemporaine, un ensemble de maquettes et d'objets illustrant son processus de création, intitulé « archéologie du futur ».

La scénographie de exposition s'est déployée autour de trois de réalisations remarquables de Tsuyoshi Tane : le Musée national estonien, construit en 2016, avec Dan Dorell et Lina Ghotmeh, sur une ancienne piste d'aviation soviétique à Tartu, comme le symbole de l'indépendance retrouvée de l'Estonie et de son envol ; la muséographie de la collection Al Thani à l'Hôtel de la Marine à Paris (8e arrondissement) réalisée en 2021, qui magnifie l'une des plus importantes collections privées au monde, et pour laquelle l'architecte s'inspire du « style rocaille » de l'hôtel particulier ; enfin le Musée d'art contemporain Hirosaki (Hirosaki Museum of Contemporary Art), réalisé dans la plus ancienne cidrerie du Japon, bâtiment en brique dont la transformation a assuré une « mémoire continue » entre l'histoire du site et son avenir culturel.



Musée d'art contemporain Hirosaki, Japon, 2020 © Daici Ano

Cité de l'architecture et du patrimoine

Le Mur de Berlin. Un Monde Divisé

Du 14 mai au 28 septembre 2025

Galerie des expositions temporaires

Une exposition produite par Musealia en collaboration avec la Fondation du Mur de Berlin

Cette exposition inédite avait pour ambition de retracer l'histoire de Berlin pendant la Guerre froide, ville marquée dès 1961 par la construction du Mur, le plus grand symbole de division de l'Histoire.

Plus de 200 objets originaux issus de 40 institutions internationales ont été choisis pour illustrer la vie quotidienne en Allemagne de l'Est et de l'Ouest, et pour témoigner des tensions mondiales et des stratégies de survie des Berlinoises. Un fragment original du Mur de Berlin, long de plus de 10 mètres, avait été installé à l'extérieur, devant la Cité.

Au-delà des artefacts, *Le Mur de Berlin. Un Monde Divisé* a invité les visiteurs à réfléchir aux valeurs universelles de liberté, de démocratie et de coexistence. En quatre espaces thématiques, l'exposition a proposé une exploration des conséquences mondiales de la division berlinoise, jusqu'à la réunification et la fin de la Guerre froide.

Commissariat : équipe internationale d'experts, sous la direction de Gerhard Sälter, responsable de la recherche à la Fondation du Mur de Berlin, et de Christian Ostermann, directeur du History and Public Policy Program au Wilson Center.



Le mur de Berlin © Cité de l'architecture et du patrimoine, 2025

Cité de l'architecture et du patrimoine

Jardiner la ville

Du 12 avril au 21 septembre 2025

Galerie d'architecture moderne et contemporaine

Jardiner la ville a exploré les enjeux contemporains de la nature en milieu urbain, en interrogeant les pratiques architecturales, paysagères et citoyennes face aux défis climatiques et sociaux.

À travers une programmation mêlant exposition, rencontres et actions de médiation, la Cité de l'architecture et du patrimoine a mis en lumière les multiples façons de réintroduire le végétal dans la ville, qu'il s'agisse d'espaces publics, d'initiatives collectives ou de projets architecturaux innovants.

Dans ce cadre, trois cartes blanches ont été proposées à l'auteur-illustrateur Julien Billaudeau, l'architecte-paysagiste Nicolas Gilsoul et l'architecte et designer Emilie Queney.

Cette proposition a contribué à nourrir la réflexion sur la ville durable, en valorisant des approches sensibles et inclusives du cadre de vie urbain.



© Cité de l'architecture et du patrimoine, 2025

Cité de l'architecture et du patrimoine

Album des jeunes architectes paysagistes 2023

Lancement pour les Journées nationales de l'architecture (JNA)

Du 17 octobre au 18 novembre 2025

Plateforme

En itinérance de 2025 à 2026

A l'occasion des Journées nationales de l'architecture, la Cité de l'architecture et du patrimoine a accueilli l'exposition consacrée à la nouvelle promotion des AJAP (Albums des jeunes architectes et paysagistes et autres voies de l'architecture), distinction décernée tous les deux ans par le ministère de la Culture, mettant ainsi en lumière la créativité et l'innovation des talents émergents de l'architecture et du paysage.

Pour la première fois, le palmarès s'est ouvert aux diplômés en architecture qui, sans exercer la maîtrise d'œuvre en leur nom propre, ont exploré d'autres voies professionnelles : représentation graphique, maîtrise d'œuvre d'exécution, maîtrise d'ouvrage, scénographie, médiation culturelle, et plus encore.

L'exposition a ainsi présenté les projets des 24 équipes, illustrant la diversité des approches formelles, techniques et environnementales, ainsi que l'engagement social et territorial des jeunes professionnels.

Le parcours a été conçu pour favoriser la lisibilité des projets et l'accessibilité du contenu, combinant présentations graphiques, maquettes et supports interactifs. Une « boîte de projection » a diffusé en continu le film *Penser l'incertitude* de Christian Barani consacré à cette nouvelle génération d'architectes (film produit par l'Institut français avec le soutien du ministère de la Culture et le mécénat de la Caisse des dépôts).

L'exposition a également été accompagnée de rencontres, conférences et ateliers, favorisant le dialogue entre professionnels, étudiants et grand public, et renforçant la mission de la Cité en matière de diffusion et de valorisation de l'architecture contemporaine.

Commissariat : Cyril Véran, journaliste

Scénographie : Myriam Feuchot, directrice de la production des expositions

Graphisme : Dorothée Beauvais



© Nicolas Du Pasquier / Cité de l'architecture et du patrimoine, 2025

Cité de l'architecture et du patrimoine

Paris 1925. L'Art déco et ses architectes

Du 22 octobre 2025 au 29 mars 2026

Galerie d'architecture moderne et contemporaine

À travers cette exposition immersive de 200m² dans la galerie d'architecture contemporaine, la Cité de l'architecture et du patrimoine a célébré le centenaire de *l'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes de Paris* (1925), dont aucun pavillon ne subsiste aujourd'hui.

Cette exposition a permis aux visiteurs de redécouvrir un événement fondateur pour le style Art déco et pour l'architecture moderne, en mettant en avant des figures emblématiques telles qu'Auguste Perret, Henri Sauvage, Le Corbusier ou Robert Mallet-Stevens.

L'exposition a également permis de souligner la relation entre architecture et nature — notamment à travers la présentation d'un jardin Art déco — et a replacé l'Exposition de 1925 dans son contexte historique de reconstruction d'après-guerre et de transformation sociale.

Un outil de médiation original, un plan-poster « cherche et trouve » inspiré de la revue satirique *Le Rire* de 1925, a été mis à disposition du public pour se repérer dans le parcours.

Commissariat : Bénédicte Mayer, attachée de conservation, Cité de l'architecture et du patrimoine

Scénographie : Laura Bodénez

Graphisme : Magali Hynes

Lumières : Luminesens - Émeric Thienot



© Nicolas Du Pasquier / Cité de l'architecture et du patrimoine, 2025

Cité de l'architecture et du patrimoine

Quartiers de demain. L'avenir s'écrit aujourd'hui

Du 3 décembre 2025 au 30 mars 2026

Galerie haute des expositions temporaires

L'exposition *Quartiers de demain* est issue de la consultation internationale lancée en juin 2023 par le président de la République. Cette initiative visait à transformer dix quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en France, en imaginant de nouvelles manières de bâtir pour améliorer la qualité de vie des habitants.

L'exposition a permis de découvrir les propositions architecturales et urbaines issues de cette consultation à travers des dessins, maquettes, reportages photographiques et films inédits.

Dix quartiers emblématiques ont été mis en lumière, illustrant des projets variés : création de coulées vertes (Marseille, Pessac), réhabilitation de tours et aménagements d'écoquartiers (Sedan), restauration de patrimoine et valorisation des espaces publics (Lodève, Colmar), restructurations urbaines et équipements collectifs (Le Mans, Caen, Manosque, Coulommiers, Corbeil-Essonnes).

Au-delà de l'exposition, *Quartiers de demain* a offert un cadre de réflexion et d'expérimentation sur les pratiques architecturales et urbanistiques contemporaines. La Cité a enrichi le programme avec des ateliers, conférences et publications, proposant des outils et des perspectives pour concevoir des quartiers plus inclusifs, durables et résilients.

Commissariat : Jean-Baptiste Marie, directeur général, GIP Europe des projets architecturaux et urbains. En partenariat avec GIP EPAU-Groupement d'intérêt public L'Europe des projets architecturaux et urbains

Scénographie : Bunker Palace – Alexandre Pachiaudi et Ji Eun Kim

Graphisme : CL design – Domitille Pouy et Marion Daemgen

Lumières : Les Ateliers de l'Éclairage – Floriane Deléglise



© Marcella Barbieri – GIP Europe des projets architecturaux et urbains / Cité de l'architecture et du patrimoine, 2025

28

2.1.2 Dialogues avec l'art contemporain

Avec *Chromoscope* et *Mute – Fabienne Verdier*, la Cité ouvre un nouveau cycle d'expositions, où l'art contemporain s'invite dans nos collections. Entre héritage du *color field* américain et création contemporaine, ces deux parcours dialoguent avec les architectures médiévales et classiques, faisant se rencontrer patrimoine et abstraction.

Mute. Fabienne Verdier

Du 22 octobre 2025 au 8 mars 2026

Galerie des moulages

L'exposition *Mute – Fabienne Verdier* a présenté au public une quarantaine d'œuvres réalisées par l'artiste au cours des trente dernières années. Conçue en dialogue avec la Galerie des moulages, l'exposition s'est inscrite dans le cycle d'art moderne et contemporain initié par Matthieu Poirier et s'est intégrée au programme d'Art Basel Paris, avec le soutien des galeries Galerie Lelong et Waddington Custot.

L'exposition a permis de mettre en tension les volumes monumentaux des moulages médiévaux et classiques avec la gestuelle abstraite, fluide et expressive de Verdier. Le titre *Mute* renvoie à la transformation opérée par le geste et souligne l'interrogation de l'artiste sur le pouvoir expressif de la couleur et du mouvement. Cette confrontation a créé, au cœur de la Cité, un espace immersif où passé et présent dialoguent, offrant une expérience contemplative et renouvelant la tradition de l'abstraction.

En écho à l'exposition *Chromoscope*, qui a retracé l'histoire du *color field* et de ses figures majeures, *Mute* a illustré la vitalité de l'abstraction contemporaine et son lien avec l'architecture, permettant au public de parcourir un chemin entre héritage et création actuelle.

Commissariat : Matthieu Poirier, historien de l'art



Fabienne Verdier, *Vide Vibration n°7*, 2017 © Cité de l'architecture et du patrimoine, 2025

Cité de l'architecture et du patrimoine

Chromoscope

Du 22 octobre 2025 au 16 février 2026

Galerie des peintures murales et des vitraux

L'exposition *Chromoscope*, réalisée avec le soutien de Yares Art et intégrée au programme institutionnel d'Art Basel Paris, a réuni vingt-trois tableaux monumentaux issus de collections privées et de fondations pour explorer la peinture *color field* et *post-painterly*, entre 1955 et 1992. La scénographie a permis une immersion unique au sein de la Galerie des peintures murales, confrontant la monumentalité colorée des œuvres abstraites à la richesse figurative des fresques médiévales.

Les œuvres présentées ont permis de suivre les expérimentations et l'héritage de figures majeures de l'abstraction américaine d'après-guerre, parmi lesquelles Helen Frankenthaler, Morris Louis, Kenneth Noland, Robert Motherwell, Adolph Gottlieb, Frank Stella, Sam Francis, Thomas Downing, Jules Olitski et Larry Poons. Ces artistes ont placé la couleur au centre de leur démarche, abolissant la figuration et explorant voiles lumineux, champs vibrants et grilles chromatiques, pour créer des espaces picturaux immersifs et sensoriels.

Commissariat : Matthieu Poirier, historien de l'art



Robert Motherwell, *Open #165: In Blue and Black*, 1970 © Cité de l'architecture et du patrimoine, 2025

29

2.2 Expositions hors les murs

En 2024, La Cité de l'architecture et du patrimoine a poursuivi son engagement en faveur de la diffusion de ses expositions avec des projets destinés à valoriser le patrimoine, sensibiliser le public et expérimenter de nouvelles formes d'architecture et de médiation.

L'exposition coproduite par l'École de Chaillot et la Fondation du Patrimoine, *Patrimoine en Mouvement – Construire un avenir durable*, a mis en lumière 9 chantiers de restauration exceptionnels dans les Hauts-de-France, valorisant le métier d'architecte du patrimoine et les savoir-faire d'excellence. Après son inauguration à la Cité des électriciens de Bruay-la-Buissière, l'exposition a circulé à Lille, Étaples, Pierrefonds, Clermont-de-l'Oise, et poursuivra son parcours à Amiens et Soissons. Des événements et conférences ont associé acteurs locaux, élus et professionnels du patrimoine, renforçant la diffusion des connaissances et le dialogue territorial.

Le programme *Mini Maousse 10 – Super cabane !*, présenté à Toulouse et Lyon, a invité enfants et étudiants en art, architecture et design à co-construire des cabanes, alliant jeu, transmission et sensibilisation écologique. Ce projet, fondé sur l'usage de matériaux

naturels et biosourcés, illustre le concept de « care-ctecture » et favorise coopération, codesign et empowerment. Les 58 cabanes exposées témoignent d'une approche ludique, narrative et durable de l'architecture.

Parmi les expositions-atelier itinérantes, *Jardiner la ville* a été présentée au Pavillon à Caen (1588 visiteurs) et à la Halle aux sucres à Dunkerque, tandis que *Architectures de papier* a rencontré un vif succès au Mans (3485 visiteurs). La Cité a également participé au Forum International Bois Construction au Grand Palais, présentant des ateliers et jeux issus de Géométrie par le jeu – *Les inventions* de Fabien Vienne.

Malgré un ralentissement des demandes de location lié aux contraintes budgétaires, ces initiatives ont confirmé la pertinence du format itinérant, touchant familles, groupes scolaires et adultes, et posent les bases d'une reprise et d'un développement renforcé pour 2026.



PEM2 Salle Fernel Clermont © OP

2.3 Éditions

La Cité a publié 4 ouvrages en lien avec sa programmation et ses activités.

- *Hors-série institutionnel Beaux-Arts magazine*. Ce hors-série retrace l'histoire du palais de Chaillot et de ses collections, et met en lumière la singularité de la Cité, à travers ses missions actuelles de valorisation du patrimoine, de soutien à la création architecturale et de formation à l'École de Chaillot.
Broché, 68 pages, 13 €.
- *Quartiers de demain*, catalogue de l'exposition éponyme, publié par Flammarion pour le GIP EPAU, en partenariat avec la Cité. L'ouvrage explore les enjeux contemporains de l'habitat et de l'aménagement à travers trente projets innovants, engagés pour la transition écologique et la qualité de vie.
Relié, 352 pages, 45 €.
- *AJAP 2023*, Publié avec la revue d'a, accompagne l'exposition dédiée aux lauréats du concours des Albums des jeunes architectes et paysagistes, organisé par le ministère de la Culture.
Broché, 192 pages, 25 €.
- *Jardins historiques (réimpression)*, coédition avec le Château de Versailles et les éditions Hermann, explore l'histoire et les enjeux du jardin patrimonial.
Broché, 264 pages, 34 €.
- Paru au printemps 2025, l'ouvrage *Pas bête l'architecture*, publié aux éditions Bayard Jeunesse, a bénéficié du partenariat de la Cité. Destiné aux enfants à partir de 7 ans, le livre s'appuie sur des questions formulées par des élèves, auxquelles l'auteur répond dans un langage clair et accessible. La parution a été accompagnée d'un temps de rencontre à la Cité le 21 juin 2025, réunissant l'auteur et l'illustrateur autour d'un échange avec le public.

Les revues de la Cité

Archiscopie est la revue trimestrielle de la Cité, axée sur l'architecture, la ville, le paysage. Par ses articles de fond et ses analyses, elle propose une lecture critique des mutations du patrimoine du XX^e siècle et des effets des grandes transitions à l'œuvre en ce début de XXI^e siècle. 128 pages, 12.50 €

La revue a consacré ses numéros en 2025 aux thèmes suivants :

- *Lieux de commerce* (n° 39, janvier) ;
- *L'espace public* (n° 40, avril) ;
- *L'architecture au futur* (n° 41, juillet) ;
- *Quartiers de demain* (n° 42, octobre).

Colonnes est le bulletin de liaison annuel des centres d'archives d'architecture, constituant un lien avec les institutions et les chercheurs concernés par la conservation des archives d'architecture. Publié en octobre 2025, le numéro 41 est consacré à l'exposition *Paris 1925. L'Art déco et ses architectes*, construite autour des fonds conservés au Centre d'archives d'architecture contemporaine.



2.4 Programmation culturelle

La Cité déploie sa programmation culturelle dans l’auditorium (la salle historique de l’ancienne Cinémathèque française au Palais de Chaillot) et dans la Plateforme, un espace flexible et ouvert consacré aux questions et débats contemporains. Elle intervient également hors-les-murs, en France et à l’international, à travers événements, projets, résidences et collaborations.

S’inscrivant pleinement dans l’esprit de la loi du 3 janvier 1977 relative à l’architecture, qui affirme que l’architecture est d’intérêt public, la Cité prolonge et élargit l’accès à ses contenus via le site Internet de la Cité et sa chaîne YouTube.

2.4.1 Milieux et environnement

Ce cycle de conférences vise à explorer l’univers d’un auteur, qu’il soit architecte, urbaniste ou paysagiste.

Le cycle « 1 maire, 1 architecte, 1 projet », lancé en avril en partenariat avec le CNOA, a mis en lumière des initiatives emblématiques de collaboration entre élus et architectes, comme le Grand Nancy Thermal (Mathieu Klein et Anne Démians) et le projet « Cœur de ville » à Mouans-Sartoux (Pierre Aschieri et Marc Barani), soulignant le rôle de la commande publique dans la transformation des territoires.

Dans le cadre des **expositions phares**, la Cité a organisé des rencontres autour des grands magasins (mars) et de la transformation des quartiers prioritaires avec le cycle « Quartiers de demain », incluant les Rencontres nationales (mars), la Manufacture nationale des quartiers (juin) et la présentation des équipes lauréates (décembre), favorisant le dialogue entre concepteurs, jurys citoyens, élus et professionnels.

Les **Rendez-vous Asie** ont exploré les continuités et ruptures des territoires urbains et ruraux, croisant urbanisme, sociologie et histoire, avec des interventions sur le shopping-mall et les petits commerces (mars), la ville livrée (juin), Xiaodushe (juillet) et l’approche paysagère (décembre).

Enfin, le **Centre d’archives d’architecture** a valorisé le travail de doctorants et jeunes docteurs à travers des présentations sur le patrimoine ivoirien (mai), la maison de Pierre Loti (juin) et l’œuvre de Pierre Patout à l’Exposition de 1925 (novembre), révélant comment l’architecture émerge du travail archivistique et contribue à la connaissance et à la valorisation du patrimoine.



Quartier de demain, À trois dites © Marcella Barbieri

2.4.2 Création et prospective

La Cité a poursuivi sa mission de diffusion de la culture architecturale à travers conférences, colloques et concours internationaux.

Le cycle Les **Entretiens de Chaillot** a proposé chaque mois une rencontre avec un architecte, urbaniste ou paysagiste, français ou étranger, explorant la fabrique du projet et la diversité des approches contemporaines. Parmi les interventions : Jean-Mathieu de Lipowski et Orma Architettura (janvier), Kashef Chowdhury (avril), Jeanne Gang (juin), Maud Caubet (septembre), Liu Yichun (octobre) ou Pauline Marchetti et Jacques Ferrier (décembre).

Deux **colloques scientifiques internationaux** ont analysé les enjeux environnementaux et territoriaux : L’**hypothèse symbiotique** (novembre) a examiné la relation entre écologie, architecture et philosophie, tandis que **Enseignements du désert** (décembre) a interrogé les logiques de gestion de l’eau face à l’aridification mondiale, avec la participation d’experts internationaux tels que Paola Vigano et Attilio Petruccioli.

Le concours **Europas 18**, axé sur le thème « Re-sourcer », a mobilisé 232 équipes sur 14 sites français, permettant aux jeunes architectes, urbanistes et paysagistes de confronter leurs projets aux enjeux locaux et prospectifs. La cérémonie de remise des prix a eu lieu en décembre à la Cité, en présence des équipes et des représentants des villes concernées.

La programmation a été complétée par des **tables rondes et événements internationaux**, portant sur la résilience à Mayotte, le patrimoine fluvial et urbain au Bangladesh, ou la valorisation du patrimoine dans la mégapole de Mexico, réunissant chercheurs, praticiens et acteurs institutionnels.



Entretiens de chaillot Upper cloister in Jinshanling © Su Shengliang

2.4.3 Regards partagés

En 2025, la Cité de l'architecture et du patrimoine a diffusé la culture architecturale à travers cinéma, photographie, écrits et débats. Le festival **Close-Up** et les projections en avant-première de *L'Inconnu de la Grande Arche* à Siza, ont exploré l'architecture et la ville comme espace sensible et créatif. Le cycle autour de *La Saga des grands magasins* a mis en regard fiction et réalité urbaine, du Paris des années 1920 à l'émergence des centres commerciaux. Le cycle **Frederick Wiseman** a prolongé cette réflexion en montrant l'architecture à travers le documentaire et l'expérience des lieux.

En **photographie**, La Nuit noire et la Leçon inaugurale du Collège international ont interrogé la relation entre image, espace et architecture. Les « **Rendez-vous critiques** » et la table-ronde sur les nouvelles écritures cartographiques ont favorisé l'analyse et le dialogue sur les transformations du territoire.

Enfin, la Cité a rendu hommage à **Jean-Louis Cohen** et **Françoise Choay**, figures majeures de l'histoire, de la critique et de la pensée architecturale, en retraçant leur influence sur l'architecture, l'urbanisme et le patrimoine à travers conférences et tables rondes, mêlant chercheurs, praticiens et public.



CloseUp02 © Christine Carboni

2.5 Évènements nationaux

L'année 2025 marque une montée en puissance dans l'accueil par la Cité d'évènements nationaux, passant de quatre à six manifestations.

Première participation aux **Nuits de la lecture**, dont le thème était « Les patrimoines » : un temps fort s'est déroulé au cœur des collections, en présence de Maylis de Kérangal et Stéphane Bern, marraine et parrain de l'édition. Quatre jours rythmés par un ciné-concert, des ateliers, les interventions du Serveur vocal poétique et un marathon de lecture du roman *Au Bonheur des dames* d'Émile Zola, en lien avec l'exposition *La Saga des grands magasins*, ont réuni 1 349 visiteurs.

La **Nuit européenne des Musées** a attiré moins de visiteurs qu'en 2024 (1 435 contre 2 356), mais a permis d'expérimenter de nouveaux formats : une pièce chorégraphique d'Alexandre Roccoli sous la coupole de Cahors, et une enquête « Vol au musée » conçue par des étudiants pour des étudiants.

La **Fête de la musique**, pour sa deuxième participation, la Cité a poursuivi le partenariat avec l'association Jeune Talents. Trois concerts de musique de chambre, organisés le 21 juin sous forme de parcours dans les collections, ont rassemblé 1 137 visiteurs.

Les **Journées européennes du patrimoine**, placées sous le thème « Patrimoine architectural », ont enregistré un record de fréquentation avec 4 015 visiteurs, soit une hausse de 28,85 % par rapport à 2024. La visite du toit-terrasse, de la voûte de Saint-Savin, la carte blanche à l'architecte-designeuse Émilie Queney et l'exposition-atelier *Jardiner laville* ont rencontré un large succès.

Biblis en folie, pour une première participation de la Cité, a mobilisé la Petite Bibliothèque Ronde de Clamart. Coin lecture, ateliers dans la galerie médiévale et classique et dans la bibliothèque Jean-Louis Cohen ont permis de faire découvrir nos espaces à de nouveaux publics : 1 675 visiteurs dans les collections et 131 dans la bibliothèque.

Les **Journées nationales de l'architecture**, pour leur dixième anniversaire, ont offert à la Cité une place de choix dans la programmation avec des colloques sur la stratégie nationale pour l'architecture, un partenariat avec *Art Basel*, des programmations cinéma (dont la projection du film *Le Roi et l'Oiseau* de Paul Grimault, à destination des scolaires) et l'exposition des AJAP dans le Hall About. L'évènement a accueilli 3 004 personnes sur quatre jours, dont 2 261 uniquement pendant le week-end.

2.6 Évènements territoriaux et coopérations internationales

La Cité de l'architecture et du patrimoine a renforcé son engagement au service des territoires, affirmant sa vocation de « maison commune » des professionnels de l'architecture et d'acteur auprès des collectivités, des habitants et du débat public. Cette dynamique s'est traduite par le développement d'actions hors les murs, la consolidation de partenariats stratégiques et une attention renouvelée portée à la diffusion de l'architecture auprès de tous les publics. La **signature de conventions-cadre avec le CNOA, les Petites Cités de Caractère, l'Académie d'Architecture et l'ANCT** pose les bases d'une coopération durable en faveur de la création architecturale et de la revitalisation territoriale.

La Cité a poursuivi ses **expositions itinérantes**, soutenues par la Fondation du Patrimoine, **valorisant la restauration et la réutilisation de sites patrimoniaux étudiés par les architectes en formation au DSA**. Depuis 2004, vingt villes ont accueilli ces ateliers, dont Cahors, Clermont, Sens, Chaumont, Bourges et Poitiers. En 2025, l'exposition actuelle a mis en lumière des projets dans les Hauts-de-France, et une nouvelle édition est prévue pour 2026 en Bourgogne-Franche-Comté.

Plusieurs événements ont ponctué l'année : à Antibes, la journée d'étude « Les Ports de plaisance, un patrimoine du XX^e siècle face aux défis du XXI^e » a réuni élus, architectes et urbanistes pour échanger

sur le renouvellement urbain et patrimonial des ensembles portuaires. À Oloron-Sainte-Marie, la Biennale a associé débats, création et médiation avec une exposition-installation et une balade narrative autour du film *Penser l'incertitude*.

À Fontevraud, la Cité a participé au **50^e anniversaire des Petites Cités de Caractère** et signé une convention-cadre avec l'association, ouvrant de nouvelles perspectives pour le soutien aux territoires ruraux. Au Salon des Maires, la première participation de la Cité a permis de présenter la « ville vivante » et de sceller un partenariat avec l'ANCT dans le cadre du programme Action Cœur de Ville. À Evry-le-Châtel, un workshop avec la Graduate School of Design (Harvard) a mobilisé une douzaine d'étudiants autour d'un projet sur le patrimoine local, restitué lors d'un jury à Harvard.

Sur le plan international, la Cité a poursuivi ses résidences croisées France-Chine. La résidence « Cités en héritage » à Tongli (Jiangsu) a réuni architectes français, paysagiste et sociologue chinois pour repenser la revitalisation des territoires ruraux et l'espace public. Un atelier académique à Jinci (Shanxi) a permis un partage d'expériences et la mise en pratique de solutions françaises adaptées au contexte local. Ces initiatives illustrent la capacité de la Cité à stimuler l'innovation architecturale et urbaine dans un dialogue interculturel.

La Cité de l'architecture et du patrimoine a poursuivi en 2025 une stratégie de développement des publics fondée sur l'ouverture, l'accessibilité et la diversification des formats de médiation, en cohérence avec son projet scientifique et culturel. L'objectif demeure de s'adresser à l'ensemble des publics — familles, scolaires, étudiants, professionnels, visiteurs internationaux et publics empêchés — tout en renouvelant les modalités de relation aux visiteurs.

Les actions en direction des familles et des visiteurs individuels ont reposé sur une offre variée d'ateliers, de visites thématiques et de parcours ludiques favorisant une approche sensible et participative de l'architecture. L'éducation artistique et culturelle constitue un axe structurant : en 2025, les publics scolaires représentent une part majeure des groupes accueillis. Le développement des ateliers, des ressources pédagogiques et des partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur et les écoles d'architecture confirme la place de la Cité comme acteur de référence pour les équipes éducatives.

L'engagement en faveur des publics empêchés a été consolidé à travers des dispositifs de médiation adaptés et des partenariats avec les acteurs du champ social et médico-social, affirmant le rôle de l'architecture comme un bien commun accessible à tous.

Cette dynamique s'est appuyée sur une stratégie partenariale plus ciblée, une mobilisation accrue des étudiants et un renforcement des outils de connaissance des publics (GRC, segmentation des bases). Le développement du programme Architecture augmentée, soutenu par France 2030, marque une étape importante dans l'enrichissement numérique de l'expérience de visite, en lien avec le renouvellement du partenariat avec Dassault Systèmes.

Enfin, malgré un contexte budgétaire contraint, la communication institutionnelle et numérique a permis de maintenir un niveau élevé de visibilité et d'engagement, contribuant au rayonnement de la Cité et à l'élargissement de ses publics.

3.1 Développement des publics

3.1.1 Actions en direction des familles et des individuels

La Cité propose, dès 3 ans, des ateliers et visites en famille tous les week-ends et pendant les vacances scolaires.

Les **Jeux de construction**, déclinés en cinq thématiques, se sont enrichis en 2025 d'une nouvelle proposition en partenariat avec les éditions Cépages, ainsi que d'ateliers inspirés par des jeux d'artistes (Julien Rodriguez et Emilie Queney). Les **visites contées** thématiques se sont également diversifiées, avec une nouveauté sur l'iconographie antique et médiévale (Mystérieuses créatures) et un nouvel atelier pour les fêtes (Ville de lumière). Pour les 7-16 ans, des stages et ateliers sont proposés pendant les petites vacances et en juin-juillet. L'offre est complétée par un parcours-jeux gratuit et des activités téléchargeables à réaliser en famille, les #Bricolarchi, dont quatre nouveaux tutos ont été proposés en 2025.

La fréquentation des visites guidées et des activités a atteint un niveau record. Le recentrage des visites guidées sur les thématiques

les plus prisées et le succès des visites temporaires témoignent de l'engouement du public pour ces accompagnements. Les ateliers de dessin, diversifiés selon les pratiques, et la pratique du yoga à la Cité ont affiché complet. Les formats originaux comme la *Murder Party* ou les rendez-vous inédits ont séduit les jeunes adultes, touchant près de 1 100 participants. Enfin, les « visites flash » quotidiennes assurées par les médiateurs ont créé une dynamique de visite régulière, permettant à près de 9 300 visiteurs de découvrir la Cité dans le cadre du billet d'entrée.

En combinant ateliers ludiques, visites thématiques et pratiques artistiques ou corporelles, la Cité a renforcé son offre éducative et familiale, engageant un public varié et favorisant l'accès à l'architecture pour tous, dès le plus jeune âge.



Visite guidée enfants et familles © Nicolas Kovarik Agence1827

3.1.2 Éducation artistique et culturelle (EAC)

La fréquentation des publics scolaires confirme la place structurante de l'EAC au cœur des missions de la Cité. Les groupes scolaires représentent près de 70 % des groupes accueillis et plus de 12 % des visiteurs, soit environ 37 000 élèves (1 680 groupes).

Cette fréquentation soutenue témoigne de l'attractivité des collections, des expositions et de l'offre pédagogique de la Cité, ainsi que de la confiance accordée par les équipes éducatives à une approche sensible, active et collective de l'architecture et du patrimoine, favorisant l'observation, la réflexion critique et la compréhension des enjeux contemporains.

La progression continue des visites libres peut être mise en relation avec le développement des ressources pédagogiques (28 repères d'architecture), le renforcement des actions de formation (+ de 600 enseignants formés) ainsi que le déploiement de la réservation en ligne pour les visites libres. Parallèlement, la part des ateliers progresse et témoigne de l'intérêt croissant des enseignants pour des formats privilégiant la pratique, l'expérimentation et l'engagement actif des élèves, en cohérence avec les objectifs du parcours d'EAC. La brochure éducative 2024-2025 a été enrichie de nouvelles propositions et comprend 18 thématiques de visites guidées et 13 ateliers.

L'année a été marquée par les résultats du projet EAC **Super Cabanes**, lancé au printemps 2024 et destiné aux écoles, collèges et lycées. Il proposait aux élèves d'explorer les enjeux de la microarchitecture en imaginant une « super cabane », à la croisée de l'architecture, de l'imaginaire et des usages. Sur les 179 classes inscrites (près de **3 900 élèves issus de 11 académies**), la Cité a reçu 93 dossiers et sélectionné 24 classes. Le Grand jury, réuni le 10 juin 2025, a désigné cinq lauréats et cinq coups de cœur, valorisés à travers des supports numériques dédiés.

Fort de ce succès, le projet a fait l'objet, à la rentrée 2025, d'une inscription comme projet national sur la plateforme ADAGE, permettant d'engager un travail de collaboration avec la mission nationale EAC du ministère de l'Éducation nationale en vue d'une deuxième édition, pensée dans une logique de pérennisation de l'appel à projets.

La programmation de ciné-scolaire s'est poursuivie avec quatre projections touchants 591 élèves de l'école élémentaire au lycée.

La Cité participe également à plusieurs dispositifs EAC :

- « **Les enfants conférenciers** » a concerné 13 groupes soit 288 élèves sur trois parcours. Plusieurs restitutions ont été proposées notamment pendant la Nuit européenne des musées ;
- « **La Classe, l'œuvre** » mené avec les élèves de Première spécialité Cinéma de la Cité scolaire international Honoré de Balzac (Paris). Deux courts métrages ont été réalisés à cette occasion ;
- « **L'art pour grandir** », dispositif porté par la Ville de Paris a réuni autour de la Compagnie Les Parleuses, trois classes de la maternelle à la 6ème de l'école Pierre Foncin et du collège Henri Bergson. Une restitution dansée au sein des collections a été organisée en mai sous la forme d'une déambulation chorégraphique dans le musée.

Une nouvelle proposition a vu le jour pour les lycées et les collégiens intéressés par les métiers de l'architecture et de l'environnement bâti :

la junior Classe proposée pendant les vacances d'automne a très vite été complète.

Enfin, la Cité a accueilli deux **workshops** en partenariat avec l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs – PSL inscrits dans une démarche de recherche et de création dans le cadre de la « Chaire des Nouveaux Imaginaires du Dessin » (NID). Le premier workshop, intitulé « 1:1 RUIN(E) », s'est tenu en mars. Le second en novembre autour des pratiques du dessin d'annotation. Dans la même logique de compagnonnage avec les écoles, la Cité a accueilli en avril l'ensemble des étudiants de Licence 1 de l'ENSA Paris-La Villette dans le cadre de leur enseignement consacré à la représentation de l'architecture



Projet EAC 2 © Cité de l'architecture et du patrimoine

3.1.3 Public empêché

La Cité a renforcé son engagement envers les publics empêchés en mobilisant les relais du champ social, médico-social, du handicap et de la santé autour de la ville et de l'architecture.

Des partenariats pérennes ont été poursuivis : **Cultures du cœur** pour les publics éloignés de la culture, **REMPART** et **la Mission Locale** de Paris pour les métiers du patrimoine, **Inter 7** pour les personnes en apprentissage du français, **Souffleurs de sens** pour les déficients visuels, et **l'hôpital Sainte-Périne** pour les patients en grande dépendance.

Deux partenariats lancés en 2024 ont pris de l'ampleur : **avec l'association ApiDV**, la création des maquettes 3D Paris au bout des doigts à destination des déficients visuels et de publics divers (handicap mental, apprentissage du français), présentée lors des **Journées Européennes du Patrimoine** ; et la mise en œuvre du jumelage culturel

2025-2027 avec le QPV Les Blagis, impliquant particulièrement les jeunes de 16 à 25 ans. Une maquette manipulable de cathédrale gothique, destinée aux déficients visuels, a été restaurée grâce au soutien de la Fondation Gecina.

L'été a été marqué par deux temps forts : l'accueil de 270 enfants lors de la **Journée des Oubliés des Vacances**, à l'occasion des 80 ans du Secours Populaire Français, et **l'été solidaire**, avec 29 groupes de structures sociales en QPV accueillis gratuitement pour l'exposition-atelier *Jardiner la ville*. Ces actions témoignent de la volonté de la Cité d'ouvrir ses collections et ses pratiques à tous, en particulier aux publics les plus éloignés de la culture.

3.1.4 Partenaires du développement des publics

L'année a été marquée par un accompagnement renforcé de la programmation et de l'offre pérenne de la Cité. Cinq expositions ont fait l'objet de plans de développement spécifiques, appuyés par la mise en place de 27 partenariats visant à encourager le croisement des publics. Cette stratégie partenariale a été repensée afin de gagner en efficacité, en se recentrant sur un nombre plus restreint de collaborations à fort impact.

Les actions menées à destination des publics cibles ont produit des résultats significatifs. La rentrée étudiante a atteint un niveau de fréquentation inédit, avec **1 044 étudiants en première année d'architecture accueillis**. Cette dynamique a été soutenue par le renforcement de l'offre à destination des jeunes adultes, notamment à travers la création d'une **nouvelle formule d'adhésion pour les 26-30 ans** et une programmation dédiée mêlant médiation, création et expériences immersives. L'accompagnement du jeune public, des adolescents et des familles s'est structuré autour de l'exposition *Jardiner la Ville*, tout en s'appuyant sur des partenariats territoriaux avec les mairies des 16^e et 12^e arrondissements ainsi qu'avec la Facap.

Par ailleurs, une douzaine de visites à destination des relais a été organisée, combinant la fidélisation des partenaires existants et l'ouverture à de nouveaux réseaux identifiés lors de salons professionnels, permettant la constitution de près de 400 nouveaux contacts qualifiés. Un plan d'action spécifique a également été déployé en direction du public touristique international, contribuant à renforcer la présence des visiteurs étrangers, en particulier américains et chinois.

Enfin, les outils de développement ont été consolidés avec la poursuite du nettoyage et de l'automatisation de la GRC Arenamatrix. Ce travail a permis d'atteindre un taux de délivrabilité de 99 % et d'augmenter significativement le taux d'ouverture des campagnes, passé de 37,75 % en 2024 à 50,21 % en 2025. En complément de la lettre d'information générale, 70 newsletters ciblées ont été diffusées, affichant un taux d'ouverture moyen supérieur à 61 %, reflet d'une qualification fine et efficace des publics.

3.2 Développement numérique

La Cité de l'architecture et du patrimoine a poursuivi, en 2025, le développement de son programme numérique structurant « Architecture augmentée », lauréat de l'appel à projets Numérisation du patrimoine et de l'architecture financé par l'État dans le cadre de France 2030.

Ce programme a pour objectif d'enrichir l'expérience des collections permanentes grâce à trois dispositifs de réalité augmentée offrant une lecture renouvelée, plus sensible et immersive, d'œuvres emblématiques : la reproduction des fresques du chœur de l'église romane Saint-Martin de Vic, la maquette monumentale du château fort de Coucy et une nouvelle maquette de l'hôtel particulier Biron. À ces dispositifs s'ajoute la création d'une salle immersive permanente proposant une promenade spatio-temporelle au cœur de Strasbourg, retraçant l'évolution de la ville de l'Antiquité à l'époque contemporaine.

Au-delà de l'innovation technologique, « Architecture augmentée » constitue un véritable laboratoire de nouveaux usages de la médiation numérique. La Cité y développe une démarche de co-construction avec les publics afin de concevoir des dispositifs au plus près de leurs

attentes et de leurs pratiques. Depuis septembre 2025, un comité de visiteurs réunissant une vingtaine de personnes aux profils divers accompagne ainsi la conception des expériences numériques. Cette approche participative nourrit la réflexion sur les formes futures de médiation et prépare les évolutions de la muséographie des collections permanentes et de l'expérience globale de visite.

Enfin, la Cité a renouvelé sa convention-cadre de partenariat culturel avec Dassault Systèmes. Celle-ci s'enrichit de nouveaux axes de recherche, notamment autour de l'archivage numérique des expositions temporaires, de l'aide à la conception et à l'évaluation des expositions par la réalité virtuelle collaborative, ainsi que de la conception centrée sur les usages des dispositifs du programme « Architecture augmentée ».

3.3 Communication

Les questions environnementales et sociétales, le dialogue entre l'architecture et les autres arts, le rayonnement territorial et international sont les priorités de la nouvelle présidence de la Cité, que la Communication a traduit tout au long de l'année à travers ses campagnes, partenariats et événements. De nouveaux projets ont été lancés à la faveur de l'arrivée, en septembre 2025, d'une nouvelle Directrice de la communication au sein de la Cité.

3.3.1 Communication et relations publiques

Le contexte de rigueur budgétaire a entraîné une priorisation des actions de communication et la mise en place de nouvelles stratégies de développement pour la Cité.

L'accueil de l'exposition *Le Mur de Berlin. Un Monde Divisé*, dans le cadre d'une location d'espaces, l'inscription de la Cité dans la programmation de la foire *Art Basel 2025* avec l'accueil de deux expositions d'art contemporain dans les collections : *Mute - Fabienne Verdier* et *Chromoscope* (galeries Lelong, Waddington Custot et Yarès), ont permis à la Cité de proposer au public une programmation très dense, tout en équilibrant son budget. En effet, cette double stratégie (location et programmation d'exposition auto-financées) permet à la Cité une économie de production, des recettes de billetterie, mais également une diversification des publics avec l'introduction, dans son parcours permanent, de l'art contemporain. Un rajeunissement des cibles est par ailleurs opéré via de nouveaux partenariats noués avec des influenceurs, à l'image de Louise Ebel pour la *Saga des grands magasins*.

Deux tournages ont été accueillis à la Cité, renforçant ainsi sa notoriété : « **Des Racines et des ailes. Quand l'Art déco fête ses 100 ans** », avec de nombreuses interviews réalisées avec Bénédicte Mayer commissaire de l'exposition Paris 1925 (France 3 le 12/11/2025) et Mon Monument préféré – à la Cité avec Stéphane Bern, en dialogue avec Julien Bargeton et Bénédicte Mayer (France 3 le 17/09/2025).

On note également, en 2025, la première participation de la Cité aux **Nuits de la lecture**, la multiplication des opérations de relations publiques (finissage de l'exposition *La Saga des grands magasins* avec le DJ Set de Victoria del Bono), un DJ Set berlinois pour le vernissage de l'exposition Berlin en partenariat avec Radio FG, l'instauration des Vœux du Président, la présentation de la saison à la presse.

La nouvelle agence de presse Hâ-Hâ & Associés a permis de développer les relations avec la presse, et des entretiens exclusifs avec la presse nationale et spécialisée ont permis de mettre en lumière la vision et les ambitions de l'institution. Certaines expositions ont trouvé un écho particulièrement fort dans les médias. L'engouement du public et des médias pour le centenaire de l'art déco a offert à l'exposition *Paris 1925. L'Art déco et ses architectes* un démarrage remarquable et des retombées presse optimales.

Les chiffres clés de la couverture médiatique en 2025 sont les suivants : 33,3% presse professionnelle (19,2% en 2024) et 66,7% presse grand public en baisse du fait de l'offre programmatique (80,8% en 2024).

Les partenariats-médias viennent enrichir cette couverture médiatique.

3.3.2 Communication numérique

La stratégie de communication numérique de la Cité de l'architecture et du patrimoine s'est articulée autour de trois priorités : la consolidation de l'identité de l'institution, l'optimisation du ciblage des publics et le déploiement de campagnes de Social Ads, avec pour objectif d'accroître durablement sa visibilité et son attractivité.

La **newsletter** est devenue un outil central de diffusion des informations. Un important travail de segmentation et d'affinage des cibles a été mené tout au long de l'année, permettant des envois plus pertinents et mieux adaptés aux attentes des publics. Cette évolution s'est traduite par une nette amélioration des performances, avec un taux d'ouverture moyen atteignant 59 %, contre 41,64 % précédemment, et un taux de clic élevé, compris entre 5 % et 6 %.

Les **réseaux sociaux** ont largement contribué à l'élargissement et à la diversification de l'audience de la Cité. La diffusion régulière de contenus variés, l'instauration de rendez-vous récurrents et le respect d'une cohérence graphique et éditoriale ont renforcé l'identification de la Cité sur les différentes plateformes. La reprise des campagnes de sponsoring a également soutenu la progression de la visibilité. Instagram enregistre une forte croissance avec 40 060 abonnés (+22,3 %), une hausse marquée de la visibilité (+139,1 %) et de l'engagement (+66,3 %). LinkedIn compte 50 419 abonnés (+14,5 %), avec une stabilité de l'engagement malgré une baisse des impressions. Facebook, avec 49 037 abonnés, connaît une nette progression de la visibilité (+107,7 %) et du taux d'engagement (+20,9 %).

Sur le **site Internet**, une actualisation plus fréquente de la page d'accueil a permis de mieux valoriser la programmation et d'améliorer la lisibilité des contenus. Le travail transversal mené avec les équipes a favorisé l'harmonisation éditoriale et graphique. Une refonte de la page d'accueil, engagée en 2025, renforcera encore l'identité de la Cité et la visibilité de son offre.

Enfin, le **développement de partenariats avec des créateurs de contenus et des médias** spécialisés dans les champs de la culture, de l'architecture, du patrimoine et du lifestyle a contribué à accroître significativement la notoriété de l'institution, axe qui sera poursuivi et amplifié en 2026.

Fidèle à ses objectifs généraux de 2004, la Cité porte une grande attention à tous ses publics. Tout d’abord, il s’agit d’accueillir les publics du Palais de Chaillot, dès le plus jeune âge, pour transmettre les clefs essentielles de compréhension de l’architecture et du patrimoine pour nourrir le plaisir et la curiosité.

Tout est mis en œuvre pour sensibiliser les publics : ateliers, animations, visites guidées et adaptées, jeux favorisant la découverte des collections et l’appréhension de ses contenus...

La Cité assure également la transmission de savoirs spécialisés à destination du grand public selon un partenariat construit avec l’École du Louvre. L’objectif est de transmettre une culture appropriée et savante sur des thématiques diverses, renouvelées chaque année, dans le cadre de séances hebdomadaires.

Enfin, la Cité rend s’adresse aux publics spécialisés et professionnelles, cœur de sa mission, en particulier ceux engagés pour et sur le patrimoine architectural, urbain et paysager. À l’École de Chaillot, l’activité originelle consiste à transmettre aux architectes des connaissances et des méthodes d’intervention sur le patrimoine monumental. Ce cours est actualisé régulièrement, avec une activité insigne et continue depuis bientôt 140 années.

L’École a ainsi diversifié ses publics, en assurant tout d’abord la formation post concours des futurs Architectes et urbanistes de l’État, en liaison avec l’Institut national du service public (INSP) et en partenariat avec l’École nationale des Ponts-et-Chaussées.

Elle s’est également engagée pour la formation continue des professionnels de la maîtrise d’œuvre sur le patrimoine ancien, tout en développant depuis 2021 des formations à l’attention des élus, responsables et cadres des collectivités territoriales appelés à revitaliser leurs territoires urbain ou ruraux, en imaginant et en mettant en œuvre des projets de mise en valeur, de préservation ou de transformation d’usage. Après une année 2025 consacrée à la redéfinition de ses objectifs et contenus, l’École de Chaillot a préparé plusieurs projets de formation professionnelle pour 2026.

4.1 École de Chaillot

Le Cours Chaillot a été créé en 1887 par Anatole de Baudot, élève d’Eugène Viollet-le-Duc, pour préparer des architectes au concours d’architecte en chef des monuments historiques. Désormais, les architectes titulaires du diplôme de spécialisation et d’approfondissement (DSA) travaillent sur des patrimoines plus divers.

Près de 1 400 architectes, rassemblés dans l’association des Architectes du patrimoine, interviennent dans la maîtrise d’œuvre (dont 93% des architectes en chef), dans les services de l’État ou des collectivités territoriales, les CAUE, les institutions en charge d’un parc constitués de monuments historiques ou d’édifices anciens... Forte de sa compétence historique, l’École participe à la formation des Architectes et Urbanistes de l’État car, au ministère de la Culture, ils assureront le suivi des monuments historiques et des Architectures contemporaines remarquables, ainsi que la gestion des centres anciens et sites patrimoniaux. Leur formation à la définition et à la mise en

œuvre des politiques publiques sur le patrimoine bâti, les paysages, les territoires, les transports, le logement, etc. est assurée conjointement avec l’École nationale des Ponts-et-Chaussées (ENPC). L’efficacité de l’action publique et des professionnels requiert une actualisation régulière des compétences et une diffusion des méthodes. L’École de Chaillot s’est engagée dans la formation professionnelle des architectes et autres professionnels spécialisés, comme dans la formation des élus et des agents des collectivités territoriales. Elle monte avec l’ENPC un nouveau mastère spécialisé dont le cursus commencera en septembre 2026.

4.1.1 Architectes du patrimoine : le diplôme de spécialisation et d’approfondissement

Le cursus du diplôme de spécialisation et d’approfondissement en architecture et patrimoine est ouvert aux architectes désireux d’intervenir sur les édifices existants et sur tout type de patrimoine bâti. La formation repensée en 2022 a été recentrée sur l’échelle de l’édifice, sans oublier la dimension urbaine. Par-delà l’approche historique de l’architecture, de la ville, des arts, des techniques constructives, le cursus insiste fortement sur la compréhension du comportement structurel des édifices et l’analyse des désordres pouvant les affecter. En s’appuyant sur des programmes fonctionnels publics ou privés adaptés aux attentes contemporaines, les architectes évaluent le potentiel de réutilisation des édifices. Les études de huit sites, choisis dans une même ville-hôte par promotion, mobilise les connaissances et méthodes abordées dans les enseignements, avec quatre phases

semestrielles : documenter, relever et analyser, questionner les valeurs patrimoniales, projeter l’intervention de restauration et d’adaptation. La démarche sur le temps long permet d’intégrer les apports du numérique dans le relevé, de mieux comprendre le processus de projet établi en lien avec les occupants et les responsables territoriaux et d’appréhender les débats sur les valeurs avec les services chargés des monuments historiques. En 2025, les deux promotions du DSA ont eu pour terrain d’expérimentation deux territoires du centre de la France : Bourges et Poitiers pour y étudier huit sites à forte valeur patrimoniale et historique. En juin 2026, les étudiants travaillant sur l’agglomération de Bourges restitueront leurs projets sur le territoire berruyer.



Atelier de Poitiers-promotion 2025-2027-Ruine du chœur de l’église Saint-Paul octobre 2025 © École de Chaillot

4.1.2 Architectes et urbanistes de l’État

Chaque année, une quinzaine de futurs Architectes et Urbanistes de l’État (AUE) sont formés après leur concours, par l’École de Chaillot et l’École nationale des Ponts-et-Chaussées. Au ministère de la Culture (9 personnes en 2025) ou dans les ministères de l’Aménagement du territoire et de la Transition écologique (5 personnes), ils devront mettre en œuvre, parfois même définir, de nombreuses politiques publiques portant sur les espaces de vie, les patrimoines bâtis, la biodiversité, la qualité et la réhabilitation des logements, les transports, les ressources naturelles, etc. Hauts fonctionnaires de l’État, ils bénéficient des six modules du tronc commun définis par l’Institut national du service public en lien avec 20 écoles en charge des cadres de l’État et des collectivités territoriales : **Valeurs de la République, Sécurité, défense et renseignement, Rapport à la science, Transition numérique, Action publique face à l’urgence climatique, Inégalités et pauvreté.**

Leur formation partage désormais plusieurs séances avec la formation des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts (IPEF), notamment pour analyser l’action publique : principes et objectifs, rencontre d’acteurs opérationnels et de bénéficiaires, évaluation des résultats...



Les AUE élèves de la promotion 32 2025-2025 en voyage d’étude à Quimper © Association des architectes urbanistes d’Etat

4.1.3 Formation professionnelle continue

L'École de Chaillot poursuit son engagement pour les grands programmes publics d'État avec les journées « Donner un nouvel usage au patrimoine vacant » issues d'un cycle en co-certificat de compétences CNAM / conservatoire national des arts-et-métiers – École de Chaillot et dédié aux collectivités « Action Cœur de Ville », « Petites Villes de Demain » et « Villages d'Avenir ».

Organisée les 26 et 27 novembre 2025 grâce au soutien du programme « Réinventer le Patrimoine » de l'agence Atout-France et en partenariat avec l'Agence nationale de cohésion des territoires, cette seconde édition orientée vers le thème de la ruralité a rassemblé 50 personnes, dont 34 cheffes et chefs de projet « Villages d'Avenir » ou « Avenir Montagnes », 11 fonctionnaires et experts territoriaux et 5 chefs de

projet « Petites Villes de Demain ». Dans le contexte de la préservation du foncier urbanisable et des ressources, la reconversion du patrimoine délaissé apparaît comme un levier essentiel du développement durable des territoires pour les prochaines années.

Les participants, venus de 12 régions, ont fait part de 100% de satisfaction pour un programme conçu pour les aider à mener leur projet de reconversion : étude architecturale d'un édifice patrimonial ; gouvernance et concertation ; activation temporaire ; programmation fonctionnelle ; conditions d'interventions et opérateurs privés ; montage financier, juridique et réglementaire ; maîtrise d'œuvre ; ateliers de co-développement ; visite de Césure, tiers-lieux patrimonial géré par Plateau Urbain.

4.1.4 Tiers-lieux

L'École de Chaillot et France Tiers-Lieux ont co-réalisé le guide **Faire tiers-lieux dans un édifice patrimonial**, dans le cadre de « Réinventer le patrimoine » et à la demande d'Atout France, avec le soutien du ministère de la Culture et du Centre des monuments nationaux.

Lancé le 1er juillet 2025 au Village Reille à Paris, l'événement a réuni une centaine de fonctionnaires et de professionnels, en présence des architectes du patrimoine et des gestionnaires de tiers-lieux ayant contribué au guide.

Ce guide ouvre des voies de réponse innovantes à la problématique de la vacance des édifices patrimoniaux, en explorant des méthodes de reconfiguration des usages, d'appréhension des cadres réglementaires et de coopération entre expertises, tout en travaillant sur les enjeux de développement d'un modèle économique durable.

Destiné aux élus, acteurs publics, associatifs et aux collectifs porteurs de projet, ce guide explore les enjeux liés au développement d'un tiers-lieu dans un édifice patrimonial et présente quatre lieux exemplaires, en détaillant leur modèle :

- L'Hôtel Pasteur, dans l'ancienne Faculté des sciences de Rennes (35) ;
- Propice, dans l'ancienne colonie pénitentiaire de Belle-Île-en-Mer (56) ;
- Saisons Zéro, au Couvent des Clarisses à Roubaix (59) ;
- Les Ateliers du château, au Château de Jossigny (77) ;
- Après la diffusion du Guide (également téléchargeable), plusieurs événements organisés en région, dont Rennes et Roubaix au premier semestre 2026, permettront de renforcer le maillage territorial et de sensibiliser les acteurs locaux à ces enjeux.

Découvrir le guide : [Faire tiers-lieux dans un édifice patrimonial](#)



Guide *Faire tiers-lieux dans un édifice patrimonial*

4.2 Cours pour le grand public avec l'École du Louvre

Le cycle « Histoire mondiale de l'architecture : une initiation », conçu en partenariat avec l'École du Louvre, s'inscrit comme l'un des rendez-vous structurants de l'offre de formation et de diffusion des savoirs de la Cité de l'architecture et du patrimoine.

Destiné au plus large public, ce cours propose une introduction ambitieuse et accessible à l'histoire mondiale de l'architecture, en offrant un panorama transversal des formes bâties, des techniques constructives et des enjeux culturels, sociaux et symboliques de l'architecture à travers le temps et les espaces géographiques.

Déployé sur l'ensemble de l'année scolaire à un rythme hebdomadaire, le cycle se compose de 37 leçons largement illustrées, dispensées par des spécialistes reconnus : architectes, conservateurs du patrimoine, universitaires, historiens de l'art, historiens de l'architecture et chercheurs. Structuré selon une progression chronologique et thématique, il permet aux auditeurs d'acquérir des repères solides tout en croisant les regards disciplinaires et culturels.

L'édition 2024-2025 a proposé un large parcours, de l'architecture romane et gothique en Europe aux formes architecturales de la Renaissance, de l'époque moderne et du XIX^e siècle, jusqu'aux mutations architecturales et urbaines des XX^e et XXI^e siècles. Une attention particulière a été portée à la diversité des aires culturelles, avec des séances consacrées au monde islamique médiéval, à l'Afrique, à l'Amérique précolombienne, ainsi qu'à l'émergence de l'urbanisme et aux notions contemporaines de patrimoine et de paysage. Le cycle s'est conclu par une réflexion sur les perspectives actuelles de l'histoire de l'architecture à l'aube du troisième millénaire.

La programmation 2025-2026 prolonge et approfondit cette approche globale en élargissant encore le champ géographique et culturel. Les premières séances interrogent les fondements mêmes de la notion d'architecture avant d'explorer les architectures de l'Orient ancien,



Cours EdL ©Stéphane Richard - École du Louvre

de la Chine, du Japon, de l'Inde, de l'Asie du Sud-Est et de l'Égypte pharaonique, puis celles de la Grèce et du monde romain. Cette ouverture internationale affirme la volonté de la Cité de proposer une lecture décloisonnée de l'histoire architecturale, attentive aux circulations, aux héritages et aux continuités.

Par son exigence scientifique, sa pédagogie accessible et la qualité des intervenants mobilisés, le cycle « Histoire mondiale de l'architecture » constitue un outil majeur de transmission des savoirs et participe pleinement au rayonnement intellectuel et culturel de la Cité auprès d'un public élargi et fidèle.

4.3 Partenariats

La Cité a pour ambition de conforter l'ensemble de ses activités en nouant des partenariats inédits qui permettront aux équipes d'ajuster et d'intensifier les actions actuelles, de conduire des projets nouveaux et de renouveler certains modes d'intervention.

Ainsi, à l'échelle nationale, la Cité a passé des conventions avec le GIP EPAU (Europe des projets architecturaux et urbains) comme avec l'Académie d'architecture, le CNOA (Conseil national de l'ordre des architectes), la fédération des Petites cités de caractère (PCC), la CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment), etc. Elles permettront d'enrichir les actions menées avec ou grâce au soutien de la Fondation du Patrimoine, d'Atout-France, de l'Agence nationale de la cohésion des territoires...

L'OPPIC (Opérateur pour le patrimoine et les projets immobiliers de la culture) sera bientôt le partenaire d'actions en France, comme à l'étranger pour le transfert de compétences.

Sur le plan international, les coopérations actuelles conduites avec l'Arménie, la Chine, la Bulgarie et le Maroc, grâce au soutien du ministère de la Culture et du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères,

seront bientôt diversifiées en liaison avec des institutions variées, en particulier : la fondation ALIPH (Alliance internationale pour la protection du patrimoine), le World Monuments Fund, Expertise France, l'Institut national du patrimoine, l'UNESCO, l'Union européenne au travers son programme EU 4 Dialogue, France-Muséums, Sorbonne-Paris et Sorbonne-Abu-Dhabi.

Ces partenariats auront des effets mesurables au bénéfice des différents territoires urbains ou ruraux en France ainsi que pour la redéfinition des coopérations et les interventions d'experts à l'international.

4.3.1 Partenariats territoriaux

L'implication de l'École de Chaillot sur les territoires bénéficie tout d'abord du soutien de la Fondation du Patrimoine pour des expositions itinérantes (voir partie sur Les expositions hors les murs). Après la région **Auvergne-Rhône-Alpes**, l'exposition actuelle met en exergue plusieurs opérations de restauration ou de réutilisation de sites patrimoniaux dans les **Hauts-de-France**. Une exposition nouvelle sera produite en 2026 pour la région **Bourgogne-Franche-Comté**.

Ces trois expositions prennent source dans quelques-uns des sites patrimoniaux étudiés dans le cadre de la formation des architectes les

conduisant au DSA, diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture et patrimoine. Chaque nouvelle promotion de 50 architectes étudie en effet, pendant deux ans, huit différents sites patrimoniaux : les analyses historiques et constructives ainsi que les projets de réutilisation s'avèrent de véritables ressources pour les villes ou territoires d'accueil des ateliers, pour les aider à définir leurs programmes de revitalisation et de mise en valeur : 20 villes ont été visitées depuis 2004 dont, récemment, Cahors, Clermont, Sens, Chaumont, Bourges et Poitiers.

4.3.2 Partenariats internationaux

En 2025, l'École de Chaillot a poursuivi ses coopérations en Bulgarie avec une 10^e promotion de 32 architectes, au Maroc avec une 8^e promotion de 22 architectes et en Arménie avec 12 professionnels de disciplines diverses composant la 4^e promotion. L'objectif est de former et de professionnaliser les acteurs du patrimoine architectural et urbain, tout en consolidant les relations professionnelles et universitaires.

Pour étendre son influence à l'Afrique occidentale, l'École de Chaillot a offert des bourses pour l'intégration de trois nouveaux architectes non marocains au cursus conventionné de l'École nationale d'architecture de Rabat. Actuellement, deux architectes aidés de la sorte par la Cité, provenant de Guinée et de Tunisie, assureront des relations entre leur pays, le Maroc et l'École de Chaillot afin d'initier des actions et rendre effectif le rayonnement attendu.

En 2026, la stratégie internationale sera réorientée autour des interventions en zones de crises ou post-conflit, dans la lignée de précédentes interventions à Beyrouth en 2020, à Djeddah en 2021 et au Maroc après le séisme de 2023. En candidatant au programme « Creative Europe Ukraine » avec l'Institut national du patrimoine et Martin Duplantier Architectes, l'École de Chaillot veut intervenir sur des enjeux de résilience par le patrimoine et de reconstruction post-conflit. Dans l'immédiat, des liens stratégiques ont été tissés avec plusieurs acteurs ukrainiens : l'École des beaux-arts de Kyiv, l'École d'architecture de Kharkiv, l'École polytechnique de Lviv ou encore l'Institut ukrainien en France.

En 2025 l'organisation et la vie de l'établissement ont continué de représenter des enjeux stratégiques pour la Cité de l'architecture et du patrimoine. L'établissement a poursuivi ses efforts pour piloter finement et optimiser ses ressources humaines et financières, renforcer le dialogue social, assurer une gestion rigoureuse de ses moyens et moderniser ses outils de fonctionnement. En matière de ressources humaines, l'année a été marquée par des recrutements sur plusieurs postes stratégiques : finances, sécurité et sûreté, communication et développement des ressources propres, direction générale. L'équilibre entre effectifs permanents et temporaires a été maintenu et l'accent mis sur la formation s'est poursuivi. Le dialogue social a été particulièrement actif, avec un nombre élevé de réunions du comité social et économique, la poursuite des négociations salariales et la signature de deux accords relatifs aux seniors d'une part et au télétravail d'autre part. D'un point de vue financier, la Cité a su préserver son équilibre budgétaire, affichant un résultat excédentaire en fin d'exercice. Dans un contexte de contrainte sur les finances publiques, la Cité a poursuivi le développement de ses ressources propres, soutenues par le dynamisme de la billetterie et des concessions. L'année 2025 a aussi été marquée par un engagement renforcé en matière de responsabilité sociale et environnementale avec une première année d'utilisation pleine du raccordement du palais de Chaillot au réseau de chaleur parisien (CPCU) accompagnée d'une maîtrise accrue des consommations. Enfin, la sécurité et la sûreté ont occupé une place prépondérante dans la gestion de l'établissement. Une organisation rigoureuse a été déployée pour assurer la protection des visiteurs, des collections et du personnel, en coordination avec les autorités compétentes. Ainsi, la Cité de l'architecture et du patrimoine a su concilier gestion optimisée et adaptation aux défis conjoncturels, tout en poursuivant sa mission de valorisation et de transmission du patrimoine architectural.

5.1 Ressources humaines et financières

5.1.1 Effectifs

Au 31 décembre 2025, l'Établissement enregistrait 134.83 ETPT (« équivalent temps plein travaillés »), répartis comme suit :

- 112.57 salariés de droit privé en CDI, 7.26 salariés en CDD et 0 alternant.
- 7 fonctionnaires en détachement sur contrat privé, 7 fonctionnaires mis à disposition, 1 fonctionnaire en adjonction de service.

5.1.2 Formation professionnelle

En 2025, la Cité a organisé 62 sessions de formation sur l'année suivies par un total de 364 stagiaires.

Les différentes formations se répartissent comme suit :

- Formations obligatoires / réglementaires : 131 stagiaires. Il s'agit principalement des formations sécurité (DUERP, premiers secours, guide file/Serre file, habilitation électrique, réglementation amiante) ;
- Formations base métier : 96 stagiaires (droit des images, négociation commerciale, développer ses publics, entretien annuel, améliorer la relation clients, prospecter et gagner de nouveaux clients, médiation et nouvelles technologies...) ;
- Formations informatique et langue : 37 stagiaires (formations Excel, formation PEP outils de gestion financier, anglais, pack Office) ;
- Développement individuel : 14 stagiaires (sur deux cycles). Il s'agit du cycle de cours sur « histoire mondiale de l'architecture » coorganisés avec l'École du Louvre ;
- Formations organisées en format plénières ou groupe de taille moyenne : une formation sur la fresque de la culture 80 stagiaires.

5.1.3 Dialogue social

Le comité social et économique s'est réuni 11 fois (contre 16 fois en 2024), soit 10 sessions ordinaires et 1 session extraordinaire. La négociation sur le volet salarial a abouti à un procès-verbal de désaccord. Néanmoins, l'année 2025 est marquée par 28 mesures individuelles de progression salariale représentant 21% des effectifs. 13 salariés ont bénéficié d'un avancement accéléré, 10 salariés ont bénéficié d'une augmentation au titre de l'égalité F/H et 5 ont bénéficié d'une promotion. Enfin, deux accords sont entrés en vigueur en décembre 2025, à savoir un accord portant sur les seniors et un accord relatif au télétravail.

5.1.4 Questions juridiques

En 2025, la Cité de l'architecture et du patrimoine a conclu 51 marchés, représentant 20 marchés passés en procédures formalisée, 10 en procédure adaptée, 5 marchés conclus avec la Direction de l'Achat de l'Etat (DAE), 5 marchés sans publicité ni mise en concurrence préalable, 8 marchés subséquents ainsi que 2 avenants, pour un engagement pluriannuel total de 5,8 M€.

Ainsi ont été notifiés :

- 20 marchés en procédure formalisée à hauteur de 4,00 M€ HT ;
- 10 marchés en procédure adaptée à hauteur de 933 K€ HT ;
- 5 marchés par le biais de la DAE à hauteur de 215 K€ HT ;
- 5 marchés sans publicité ni mise en concurrence préalable à hauteur de 606 K€ HT ;
- 8 marchés subséquents à hauteur de 38 K€ HT ;
- 2 avenants, plus et moins-values et sans incidence financière pour un montant total en moins-value de 48 K€ HT.

En parallèle, la mise en œuvre de trames types simplifiées pour des contrats et conventions récurrents (recrutement d'enseignants, cession de droits, commissariat d'expositions...) a permis une sécurisation et une fluidification de l'activité opérationnelle de l'établissement.

5.1.5 Situation financière

Au terme de l'année 2025, le compte de résultat de la Cité de l'architecture et du patrimoine présente un résultat patrimonial de 2,20 M€. Ce résultat peut être retraité, conformément au BI 2026, des produits perçus en fin d'année 2025 au titre de charges prévisionnelles 2026. Le résultat patrimonial 2025 ainsi retraité s'établit à 330 K€. Les crédits d'exécution du budget 2024 s'établissent à 24,76 M€ en recettes. Les

crédits en dépenses se montent à 24,67 M€ en AE et à 24,29 M€ en CP, soit à 96 % de crédits consommés en autorisations d'engagement et 91 % en crédits de paiement par rapport aux crédits prévus au BI 2025. Le solde budgétaire présente ainsi un excédent de 470 K€, le niveau final du fonds de roulement s'établissant à 11,11 M€ et la trésorerie à 13,33 M€.

Subventions du ministère de la Culture

La subvention de fonctionnement du ministère de la Culture enregistre une baisse de 2,2% par rapport au réalisé 2024, intégrant la diminution actée en loi de finances initiale de février 2025. La subvention pour charges de service public se compose de cinq volets :

- 17,70 M€ au titre de la dotation socle de fonctionnement ;
- 275 K€ de financements complémentaires notifiés en fin de gestion, destinés à l'organisation en 2026 du Grand Prix national de l'architecture (GPNA) et des Albums des jeunes architectes et paysagistes (AJAP), destinés à financer des actions réalisées en 2026 ;
- 158 K€ versés par la DGPA au titre des missions relatives aux archives ;
- 9,6 K€ du Fonds d'accompagnement à la transformation numérique et à la cybersécurité des établissements du ministère de la Culture (FTNC) ;
- 2 K€ au titre des mesures de santé.

La subvention du ministère de la Culture est complétée par 230 K€ de financements complémentaires de l'État :

- 150 K€ au titre de la coopération internationale de l'École de Chaillot ;
- 76 K€ au titre du dispositif Pass Éducation ;
- 3,5 K€ pour le soutien à la journée d'étude consacrée à Jean-Louis Cohen.

En euros	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025
Subventions de l'État	18, 15 M€	19,00 M€	18,38 M€
dont MC - subvention pour charges de service public	17,89 M€	18,54 M€	18,14 M€
dont MC - subvention de la DGPA - SIAF	162 K€	162 K€	158 K€

5.2 Développement des ressources propres

Les recettes propres s'établissent en 2025 à 5,58 M€ en progression de 4 % par rapport à 2024. Cette progression est portée par la billetterie avec une révision de la politique tarifaire votée au Conseil d'administration de mars 2025 et une fréquentation soutenue, notamment au 4^e trimestre.

Vente de marchandises, produits fabriqués et prestations de service (en €)	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025
Vente Archiscopie/ Ouvrages	47 955	46 707	40 791
Prestations de formations et apprentissage (*)	345 070	264 379	178 780
Produits des mécénats et partenariats	603 400	205 000	155 000
Locations d'espace	1 130 627	898 500	763 922
Echange de marchandises	224 959	224 934	635 312
Redevance des concessions	2 118 178	2 409 183	2 306 162
Prestations de service et divers	630 385	246 325	274 265
Billetterie	1 451 337	1 092 010	1 229 380
Total	6 551 911	5 387 038	5 583 611

5.3 Responsabilité sociale

Écoconception des expositions

La Cité poursuit ses efforts en matière d'écoconception de ses expositions temporaires, en s'appuyant sur ces trois leviers :

- Le réemploi de matériels (supports d'œuvres, appareils d'audiovisuels et d'éclairage, mobiliers modulables...) ;
- Le don solidaire pour les éléments non réutilisés ;
- Une charte dans ses consultations et concours de scénographie.

Ainsi, l'exposition *Paris 1925. L'Art déco et ses architectes* a été réalisée avec plus de 90 % de matériels et mobiliers réutilisés et des matériaux vertueux comme le papier non tissé, à l'impact carbone quatre fois inférieur à celui d'une bâche PVC (scénographie, Laura Bodénez et graphisme, Magali Hynes).

L'exposition itinérante *AJAP 2023* a été fabriquée à 100% en carton alvéolaire, sans ajout de structure et en limitant la perte de matière et le volume de transport (Myriam Feuchot, Dorothée Beauvais).

Enfin l'exposition *Quartiers de demain* a eu recours à des matériaux respectueux de l'environnement, tels des panneaux Le Pavé® issus à 100 % de déchets plastiques et produits en France pour les tables, et du papier non tissé déjà teinté dans la masse pour limiter la surface d'impression (Bunker Palace et CL design).

Chapitre I — La vie des collections

Annexe 1 : Nombre de fonds entrés dans les collections/classés

Fonds reçus

Paul Chemetov	54 ml de dossiers (premier sous-ensemble du fonds d’archives)
Henry Favier	21 ml (dossiers, rouleaux, cartons à dessins, documents encadrés)
Édith et Olivier Girard	80 ml de boîtes d’archives, 200 tubes, 5 tiroirs de meuble à plans, 20 cartons à dessins
Bernard Marrey	16 ml (dossiers, fichiers)
Philippe Panerai	1 ml (dossiers, photographies)

Fonds classés

- Salma Samar Damluji
- Pierre Colboc
- Paul Andreu
- Ahmet et Florence Gülgönen
- Guy Bisson
- Pierre Riboulet (documents graphiques roulés)
- Louis Noviant
- Jules-Désiré Bourdais
- Jean-Pierre Buffi (complément)
- Édith Girard (inventaire sommaire dans l’agence)
- Paul Chemetov (inventaire dans l’agence)
- Paul Veyseyre
- Paul Friesé
- Philippe Panerai
- Bernard Marrey

Nombre d’œuvres acquises pour le Musée :
46 soit 27 dessins et carnets de croquis ; 1 élément de bâtiment (panneau de façade IMA) ; 15 maquettes ; 1 peinture (portrait Geoffroy Dechaume) ; 2 photographies.

Annexe 2 : Commission d’acquisition (liste des membres)

La commission d’acquisition du musée, composée de 14 membres (9 membres de droit et 5 personnalités qualifiées), s’est réunie le 20 novembre 2024 avec les membres suivants :

Membres de la commission d’acquisition du Musée en 2025 (ordre alphabétique) :

- Julien Bargeton, président de la Cité de l’architecture et du patrimoine, président de la commission d’acquisition ;
- Gauthier Bolle, personnalité qualifiée, architecte dplg, maître de conférences en histoire et culture architecturales à l’École nationale supérieure d’architecture de Strasbourg ;
- Jean-Roch Bouiller, chef du département des collections, directeur du musée des Monuments français, Cité de l’architecture et du patrimoine ;
- Christine Carboni, adjointe au chef du département de la création architecturale, Cité de l’architecture et du patrimoine ;
- Christelle Creff, cheffe du service des musées de France, direction générale des patrimoines et de l’architecture, ministère de la Culture ;
- Hélène Fernandez, directrice, adjointe au directeur général des patrimoines et de l’architecture, chargée de l’architecture, direction générale des patrimoines et de l’architecture, ministère de la Culture ;
- Jean-François Hébert, directeur général des patrimoines et de l’architecture, ministère de la Culture ;
- Christine Lancestremère, personnalité qualifiée, conservatrice générale du patrimoine, conseillère musées, Direction régionale des affaires culturelles Hauts de France ;
- Isabelle Marquette, conservatrice de la galerie des moulages, des peintures murales et des vitraux, Cité de l’architecture et du patrimoine ;
- Isabelle Morin-Loutrel, personnalité qualifiée, conservatrice générale du patrimoine, conservation régionale des monuments historiques, Direction régionale des affaires culturelles d’Ile-de-France ;
- David Peyceré, directeur du Centre d’archives d’architecture contemporaine, Cité de l’architecture et du patrimoine ;
- Virginie Picon-Lefebvre, personnalité qualifiée, architecte dplg, historienne de l’architecture, professeur à l’École nationale supérieure d’architecture de Paris-Belleville ;
- Simon Texier, personnalité qualifiée, professeur d’histoire de l’art contemporain à l’Université de Picardie Jules-Verne d’Amiens.

Annexe 3 : Restauration et conservation préventive

- Pour la galerie d’architecture médiévale et classique, la restauration des bustes de la Renaissance italienne, en vue d’une exposition itinérante.
- Pour la Galerie d’architecture contemporaine, les maquettes récemment acquises de Francis Soler en vue de leur présentation en Galerie, les maquettes de Yona Friedman en lien avec leur exposition au château d’Oiron, les maquettes de Shigeru Ban en vue de leur exposition à Cracovie, les maquettes de Paris-La Défense en vue de leur exposition à La Défense, les arts graphiques du fonds
- Christian Hauvette, la maquette du Museum d’histoire naturelle de Paul Chemetov et les photographies du fonds Baranger, acquises en 2024.
- Pour le centre d’archives, les documents en lien avec l’Exposition internationale des arts décoratifs industriels et modernes pour l’exposition Paris 1925.
- La conservation préventive a englobé toutes les opérations d’entretien et de dépoussiérage, la poursuite du reconditionnement des œuvres en réserve et la mise en place de sondes climatiques provisoires dans les espaces permanents de la Cité.

Annexe 4 : Avancée du récolement décennal

- Le projet de restructuration des réserves a entraîné la suspension de l’avancement administratif du second récolement décennal. En accord avec le SMF, il a été convenu que le travail réalisé sur les collections dans ce cadre se devait d’être valorisé en donnant lieu à la rédaction de procès-verbaux.
- Les différentes opérations de déménagement ou d’aménagement ont permis de mieux connaître les collections et d’en avoir une vision d’ensemble. Par ailleurs, à l’occasion des transferts les œuvres ont fait l’objet, pour la majorité d’entre elles, d’un traitement particulier (constat d’état, dépoussiérage, photographies, intervention de restauration si nécessaire).
- L’ensemble des opérations qui se sont déroulées de décembre 2020 jusqu’à décembre 2025, ont donné lieu à la rédaction de 43 procès-verbaux de récolement pour 4753 œuvres.
- Parallèlement les œuvres du parcours permanent ont également fait l’objet de campagnes de récolement spécifiques.
- Ainsi au total, avec les campagnes antérieures à 2020, 7337 œuvres ont été récolées au cours du second récolement décennal portant à 92% le taux de récolement selon la cible initiale.
- La prochaine étape du récolement sera la rédaction du plan pour le 3ème récolement décennal (2026-2035) avec une cible et une méthodologie renouvelées, répondant à un environnement matériel et scientifique des collections totalement transformé.

Annexe 5 : Mise en œuvre de la refonte muséographique

- Indicateur de performance n°12 : Mise en œuvre de la refonte muséographique
- Rendu du programme muséographique : décembre 2025.
- Rendu du programme fonctionnel et technique : décembre 2025.
- Rendu du calendrier prévisionnel : décembre 2025.
- Préparation de l’appel à candidature pour le recrutement du groupement « scénographie, graphisme, lumières » : décembre 2025.

Annexe 6 : centre d’archives : consultation, prêts aux expositions et publications

La fréquentation du Centre d’archives d’architecture contemporaine a connu une nouvelle et forte hausse en 2025, avec 882 séances de recherche (contre 693 en 2024, soit + 27%) et 282 visiteurs reçus (contre 238, + 18%). La forte fréquentation peut certes en partie s’expliquer par une offre toujours plus grande de fonds d’archives disponibles à la recherche, et par un accès aux données en ligne toujours meilleur (grâce au portail documentaire notamment), mais résulte surtout de besoins individuels qu’il n’est possible ni d’analyser ni de développer. Les retours des chercheurs démontrent qu’ils apprécient toujours fortement l’accueil et l’accompagnement reçus.

Les prêts de documents restent à un niveau comparable aux années précédentes, avec une centaine de dessins montrés dans les expositions de la Cité, plusieurs dizaines ailleurs. La fourniture de fichiers pour des expositions et surtout pour des éditions reste également élevée. N’apparaissent ici que les principaux prêts et fournitures de fichiers, mais des centaines d’autres fichiers ont été fournis notamment pour des expositions présentant des reproductions.

Les tarifs pour la fourniture de fichiers ont été révisés à l’été 2025. La suppression des « frais de gestion », dont la perception n’était plus justifiée juridiquement, va faciliter la mise en valeur des archives d’architecture par l’édition et l’exposition.

La revue annuelle *Colonnes* s’adresse aux professionnels des archives et aux historiens de l’architecture. Paru en octobre 2025, le numéro 41, avec un dossier conçu pendant l’exposition *Art déco*, fonctionne comme un catalogue de cette exposition et a connu des ventes exceptionnelles à la librairie de la Cité (plusieurs centaines d’exemplaires).

Documents originaux prêtés	
À la Cité de l'architecture et du patrimoine	
100 ans de l'Exposition internationale des arts décoratifs de 1925	71 documents
Philippe Prost Architecte	4 documents
La Saga des grands magasins	24 documents
Hors de la Cité	
Dessins et carnets de voyages des architectes des collections de l'Académie d'architecture	33 documents
Tamed Nature, Vlaams Architectuurinstituut	3 documents
L'Art déco des régions. Modernités méconnues, Musée de Valence.	6 documents
Chez Worth, aux origines de la haute couture, Musée d'histoire urbaine et sociale de Suresnes	6 documents
Fichiers numériques fournis	
Catalogue d’exposition : La Saga des grands magasins	150 fichiers
Roland Schweitzer. Modernité et longue durée, éditions du Patrimoine	52 fichiers
Julie Philippe, La Poste Saint-Aubin - Toulouse, éditions Flammarion	12 fichiers
Places et portes parisiennes, Ville de Paris/DHAAP	13 fichiers
Les 80 ans du Palais d’Iéna, hors-série revue Beaux-Arts	17 fichiers

Annexe 7 : Bibliothèque – Acquisitions

	2021	2022	2023	2024	2025
Acquisitions d’ouvrages (achat et dons)	1 672	1 727	1 829	2 028	2 238
Désherbage	736	363	444	294	115
Nombre total d’ouvrages au 31/12	49 788	51 185	52 925	54 659	56 897
Nombre total de périodiques imprimés	549	642	725	898	986
Nombre total de périodiques en ligne	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	357
Nombre de périodiques vivants (abonnements actifs)	281	274	252	242	235

Annexe 8 : Numérisation des ressources documentaires

	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de pages numérisées	13 992	9 026	10 968	0 (campagne annulée)	9 722
Cumul du nombre de pages numérisées	215 665	224 691	235 659	235 659	245 381
PFE des élèves architectes et urbanistes de l’État (AUE)	214	223	233	248	261
Captation des conférences	1 517	1 631	1 686	1 776	1 846

Les documents mis en ligne en 2025 (numérisés au printemps 2025)

- L’année 1955 des revues *L’Architecture d’aujourd’hui*, *L’Architecture française*, *La Construction moderne*, *La Technique des travaux*, *Travaux et Urbanisme*.
- Un nouveau titre vient enrichir la bibliothèque numérique : *Monographies de bâtiments modernes*, périodique de la fin du XIX^e siècle documentant des édifices publics et privés en France (16 fascicules de planches).

Annexe 9 : Prêts d’œuvres

Au cours de l’année 2025, la politique des prêts consentis par la Cité se caractérise par son augmentation et sa variété.

Ainsi les collections du musée des Monuments français ont été présentes aussi bien au musée du Louvre qu’au Centre culturel de l’Abbaye Saint-Riquier en passant par Musée des Beaux-Arts de Tours ou bien Muzeum Manggha à Cracovie.

La Cité a également été un partenaire majeur, de par l’ampleur de ses prêts, pour deux expositions *Ciriani, le musée bleu* au Musée départemental Arles antique et *Gothiques* au Musée du Louvre-Lens

A noter que la Cité du Vitrail a souhaité de nouveau prolonger la présence du vitrail de Steinheil au sein de son parcours semi-permanent.

Exposition	Œuvres prêtées	Nombre
<i>A cheval : le portrait équestre dans la France de la Renaissance</i> Musée national de la Renaissance 16 octobre 2024 au 27 janvier 2025	Moulages de bas-reliefs du tombeau du cardinal Duprat (MOU.00282, MOU.00283), de celui de Louis XII et d’Anne de Bretagne (MOU.05487) et du relief illustrant l’entrevue du Camp du Drap d’or (MOU.00769, MOU.00771, MOU.00772)	6
<i>La figure du Fou - Du Moyen Âge aux Romantiques</i> Musée du Louvre 16 octobre 2024 au 3 février 2025	Moulages de deux statues d’ébrasement de la cathédrale de Strasbourg : le Tentateur (MOU.06552), la Vierge folle (MOU.06553)	2
<i>Paquebots 1913-1942, une esthétique transatlantique</i> Musée d’arts de Nantes 25 octobre 2024 au 23 février 2025	Planche issue de l’Architecture vivante de la maison E-1027 à Cap-Martin Roquebrune d’Eileen Gray (IMP.2009.13.0)	1
<i>Paquebots 1913-1942, une esthétique transatlantique</i> Centre culturel de l’Abbaye Saint-Riquier (Le Havre) 5 avril au 21 septembre 2025	Six planches issues de l’Architecture vivante de la maison E-1027 à Cap-Martin Roquebrune d’Eileen Gray (IMP.2022.1.1)	6
<i>Saint-Riquier 625-2025, chronique d’une abbaye bénédictine</i> Centre culturel de l’Abbaye Saint-Riquier 17 mai au 21 septembre 2025	Copie de la peinture murale de la <i>Légende des reliques de saint Riquier : le Recouvrement des reliques du saint</i> (PEM.00253-01)	1
<i>Autour de Michel Colombe</i> Musée des Beaux-Arts de Tours 16 mai au 4 novembre 2025	Moulage de la <i>Vierge à la Carte</i> (MOU.06614)	1
<i>Le cabinet des Licornes - Yona Friedman</i> Château d’Oiron (CMN) 8 juin au 12 octobre 2025	Onze œuvres graphiques et vingt-deux maquettes issues du fonds Friedman déposé par le CNAP	33
<i>Ciriani, le musée bleu</i> Musée départemental Arles antique 7 juillet au 30 novembre 2025	Trois maquettes dont deux portant sur les logements du quartier de la Noiseraie à Noisy-le-Grand (2017.13.1 et 2017.13. 2) et une représentant Centre de la petite enfance à Torcy (2017.13.50). Vingt-huit dessins illustrant des projets majeurs de l’architecte notamment le musée de l’Arles antique (14) ainsi que dix-sept planches issues de carnets de croquis consacrés au projet du musée, trois imprimés et un échantillon de matériau.	52

<i>Gothiques</i> Musée du Louvre-Lens 24 septembre 2025 au 26 janvier 2026	Vingt-un moulage dont celui de l’Ange au seau de la cathédrale Notre-Dame à Reims (MOU.00443), de Tête de Moïse du Puits de Moïse de la chartreuse de Champmol (MOU.08227), de Sainte Véronique (MOU.06899) et de Sainte Marie l’Egyptienne (MOU.06901) de la collégiale d’Ecouis, d’une gargouille du cloître de l’ancienne cathédrale Saint-Pierre de Toul (MOU.02165) et du relief de la Visitation du portail royal de Notre-Dame de Chartres (MOU.00403) Deux maquettes, dépôt du CRMH, celle de la Flèche de Notre-Dame de Paris et celle du chœur de l’église de Notre-Dame des marais de Ferté Bernard Six dessins d’Eugène Viollet-le-Duc (DSS.00023, DSS.01890, DSS.01890, DSS.01891) et d’Adolphe Victor Geoffroy-Dechaume (DSS.00961, DSS.01805) relatifs à Notre-Dame de Paris. Quatre photographies provenant du fonds Geoffroy-Dechaume (PH. 65, PH.77, PH.78, PH.323) et quatre issues de la documentation histoire du musée ainsi que le livre de compte de Geoffroy-Dechaume)	38
<i>René - I’m still standing</i> Grande Eglise de Breda 10 octobre 2025 au1er mars 2026	Moulage du Transi du tombeau de René de Chalon (MOU.02176)	1
<i>Shigeru Ban Architecture and Social Contributions</i> Muzeum Manggha (Cracovie) 25 octobre 2025 au 3 mai 2026	Deux maquettes représentant le Centre Pompidou Metz : maquette d’étude (2021.9.1) et maquette d’ensemble (2022.1.1)	2
<i>La Grande Arche</i> Ministères de l’écologie et des territoires 30 octobre à fin février 2026	Trois maquettes relatives à l’aménagement du site de la Défense déposées l’une par les Archives Nationales (D2024.1.3, les deux autres par l’établissement public Paris la Défense (D2024.2.3 et D2024.2.56)	3
<i>Galerie des vitraux</i> Cité du Vitrail (Troyes) 15 décembre 2022 au 31 mars 2026	Vitrail <i>Le travail du céramiste et l’évolution des arts du feu</i> provenant du Palais du Trocadéro (VIT.00014)	1
Nombre total d’œuvres prêtées		147

Evolution des prêts

Prêts	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Moulages	7	10	29	17	19	13	31
Maquettes	17	4	4	7	5	3	32
Œuvres graphiques	-	-	12	28	3	1	77
Vitrail	-	-	-	1	1	1	1
Peinture murale	1	-	-	-	-	-	1
Divers	-	-	5	9	-	-	5
Total	25	14	50	62	28	18	147
Nombre d'expositions externes ayant bénéficié de prêts	12	6	10	10	11	9	13

Chapitre II — Le public au cœur des collections

Annexe 10 : Fréquentation du musée et des expositions

		2021	2022	2023	2024	Cible 2025	2025
Fréquentation du Musée et des expositions (en nombre de visites)	Musée (collections permanentes)	73 023	184 263	212 964	221 973	190 000	211 131
	Expsitions temporaires payantes	38 027	97 091	133 147	175 941	140 000	83 849
	Expositions temporaires gratuites	23 955	338 969	132 263	161 671	100 000	148 676
	Activités de médiations	3 039	6 315	5 588	5 447	5 000	4 167
	Sous-total Musée et expositions	135 344	626 638	478 374	559 585	430 000	443 656
Total général de fréquentation de l'Etablissement		150 692	658 157	522 318	597 584	460 000	609 208

Le nombre de visiteurs du musée à progressé de 14% par rapport à 2024.

- La fréquentation de cette année se caractérise par :

 - Une hausse de la fréquention totale de 2% ;
 - Une très bonne fréquentation des expositions au sein du parcours permanentes sur les mois de novembre et de décembre ;
 - Une hausse de 5 % du nombre de groupes et de 8% des effectifs avec près de 2 000 groupes scolaires accueillis.
- Les activités hors billetterie augmentent également fortement :

 - Un doublement de la fréquentation des conférences, colloques, débats ;
 - Une hausse de 39% de la fréquentation de la bibliothèque.

Annexe 11 : Part des primo-visiteurs (musée et expositions) et nombre d’adhérents au pass cité

	2021	2022	2023	2024	Cible 2025	Réalisé 2025
% de primo-visiteurs	44%	47%	62%	NC	60%	NC
Nombre d’adhérents au Pass Cité	1 061	980	1 479	1 487	1 100	1 618

Il n’est pas possible de renseigner le pourcentage de primo-visiteurs car aucune d’étude des publics n’a pu être réalisé.

Le nombre d’adhérents est en hausse de 9% par rapport à 2024 grâce notamment à la mise en place d’une identité forte déclinée sur différents supports papier et numérique. L’intégration de l’exposition *Mur de Berlin* dans l’offre du pass a été un argument important de vente notamment pour le dernier mois de l’exposition (septembre).

Annexe 12 : Répartition géographique de la fréquentation totale (musée et expositions)

	2021	2022	2023	2024	2025
% de la fréquentation étrangère	5%	12%			
Part de la fréquentation venant de					
Paris			25,50%	34%	37%
IDF (hors Paris)			30,50%	23%	40%
Autres régions			24%	26%	23%
Étranger			20%	16%	12%

En 2025, les éléments de répartition géographique de la Cité sont donnés par une étude annuelle des publics menées auprès de 1498 personnes entre les mois de juin et de décembre. L'évolution principale porte sur la baisse du pourcentage de public étranger qui pourrait s'expliquer par l'absence de questionnaire en chinois, alors qu'en 2025, les données de billetterie semblent indiquer une présence plus importante de ce marché touristique à la Cité.

Annexe 13 : Nombre de visiteurs en situation de handicap et du champ social (musée et expositions)

	2021	2022	2023	2024	Cible 2025	Réalisé 2025
Nombre de groupes de visiteurs en situation de handicap	10	37	66	75	80	42
Nombre de groupes de visiteurs du champ social	72	116	166	174	170	235
Nombre de personnes en situation de handicap accueillies	648 (dont 76 en groupe)	3 069 (dont 536 en groupe)	3 941 (dont 907 en groupe)	5 460 (dont 998 en groupe)	5 700	3021 (dont 602 en groupe)
Nombre de personnes du champ social accueillies	1 183 (dont 969 en groupe)	4 733 (dont 2 090 en groupe)	5 200 (dont 3 143 en groupe)	7 897 (dont 3 337 en groupe)	8 200	6396 (dont 3833 en groupe)

Les publics du champ social en groupe ont augmenté avec 235 groupes soit 3 833 personnes ; les groupes de personnes en situation de handicap ont quant à eux baisse avec 42 groupes soit 602 personnes.

Pour les groupes du champ social :

- 39% sont venus pour une exposition temporaire contre 60% l’an passé (l’absence de tarif spécifique pour l’exposition *Mur de Berlin* peut expliquer entre autres cette baisse) ;
- 45% sont venus pour les collections permanentes contre 40% en 2024 ;
- 16% ont participé à des ateliers hors les murs : cette hausse est due à la mise en place du jumelage culturel avec le QPV des Blagis.

Pour le handicap, les visiteurs plébiscitent les offres de médiation à 78,5%. Les groupes sont venus également majoritairement pour les expositions temporaires à 62% (hors *Mur de Berlin*).

- 9 visites pour les individuels avec handicap ont été programmées en 2025 (5 visites tactiles et 4 visites en LSF) ;
- Enfin, 89 relais ont été formés cette année dans le cadre de 7 rencontres spécifiques.

Annexe 14 : Part du jeune public et des 18/25 ans dans la fréquentation totale

	2021	2022	2023	2024	Cible 2025	Réalisé 2025
Part des moins de 18 ans dans la fréquentation totale (Musée + expositions)	8%	8%	16%	19%	19%	13%
Part des 18-25 ans résidents de l’UE dans la fréquentation des collections permanentes	15%	10%	13%	15%	15%	11%

Après la hausse en 2024, la part des moins de 18 ans et celle des 18-25 ans est en recul dans la fréquentation générale de la Cité. En 2024, l’exposition *Métro* avait particulièrement attiré ces tranches d’âges qui ont été moins présents dans les expositions 2025.

Annexe 15 : Fréquentation des ateliers scolaires et périscolaires

	2021	2022	2023	2024	Cible 2025	Réalisé 2025
Nombre de scolaires accueillis	9 089	32 585	34 885	39 126	42 000	37068 (39 126 y compris <i>Mur de Berlin</i>)
Nombre de groupes scolaires accueillis	399	1 235	1 470	1 622	1 680	1680 (1 992 y compris les groupes scolaires pour <i>Mur de Berlin</i>)
Dont ceux bénéficiant des activités de médiation de la Cité (visites et ateliers)	148	780	838	908	850	845

En 2025 les publics scolaires ont représenté près de 70% des groupes et plus de 12% des visiteurs accueillis : les effectifs scolaires s’élèvent à 37 068 avec 1 680 groupes. En prenant en compte les groupes scolaires accueillis pour l’exposition *Mur de Berlin*, le nombre de groupes est de 1 992 soit une augmentation de 23% par rapport à 2024. Ces publics sont très majoritairement venus pour les collections permanentes (83%). À 53% à l’occasion d’un atelier ou d’une visite encadrée pour 47% en visite libre. Au sein des activités de médiation, la part des ateliers progresse : elle était de 28% en 2024 et désormais de 35% en 2025 en raison notamment d’une augmentation de la part des primaires qui représentent de nouveau 1/3 des groupes scolaires après un recul observé en 2024 (avec une progression des cycles 1 et 2) La distribution des groupes scolaires à la Cité s’équilibre selon les niveaux, avec 29% d’élèves de maternelle et du primaire, 39,6%

provenant des collèges et lycées, et 21,4% d’étudiants, le reste étant composé de formations pour enseignants (7,9%) et d’accueil de centre de loisirs (1,8%). Les expositions temporaires n’ont pas attiré un public solaire nombreux : 171 groupes *Grands magasins* (en deux mois), 53 groupes pour *Jardiner la ville* mais 316 groupes pour *Mur de Berlin*. Enfin la part des activités financées par la part collective du pass Culture diminue : 28% en 2025 vs 37 % en 2024, ce qui peut s’expliquer par l’effet du « gel des crédits » début 2025. En Ile-de-France, le pass Culture est majoritairement utilisé au sein de l’académie de Versailles (38%) contre 19% pour l’académie de Créteil et 16% pour l’académie de Paris. En dehors de l’Ile-de-France (27%), le pass Culture continue de soutenir les classes en provenance des académies de région mais de manière moins significative que l’année passée.

Annexe 16 : Nombre de groupes (musées et expositions)

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	2025
Nombre de groupes (à partir de 10 participants)	2 508	2 508	2 680	2 814
Nombre de visiteurs	39 078	55 284	60 132	64 915

La fréquentation des groupes poursuit sa hausse de 5% en nombre de groupes et de 8% en effets. Ces chiffres prennent en compte la bonne fréquentation des groupes scolaires pour l’exposition *Mur de Berlin* (316 groupes soit 8 411 participants).

Annexe 17 : Fréquentation des événements nationaux

	2021	2022	2023	2024	2025
Nuit des musées	932	941	1 743	2 356	1 435
Fête de la Musique				350	837
Journées européennes du patrimoine	3 233	3 668	2 507	3 116	4 015
Journées nationales de l’architecture	2 888	2 950	3 583	2 741	2 261

La Nuit des musées enregistre une baisse importante de la fréquentation en 2025 en raison de l’absence d’expositions temporaires gratuites (comme cela avait été le cas en 2024 avec l’exposition *Métro*). Une performance dansée a été programmée à cette occasion. Elle a permis d’attirer de nouveaux publics mais la jauge était malgré tout très restreinte. Pour la fête de la musique, la programmation musicale a été proposée en journée avec une gratuité exceptionnelle proposée

ce jour-là. Le succès des JEP ne se dément pas avec un nouveau record de fréquentation en 2026. Par contre les JNA sont en léger recul de fréquentation : la programmation professionnelle du jeudi et du vendredi a mieux fonctionné que la programmation du week-end moins bien identifiée.

Annexe 18 : Fréquentation culturelle hors musée et expositions (et bibliothèque : fréquentation, consultations)

Fréquentation culturelle hors musée et expositions

En nombre de visites / participants	2022 réalisé	2023	2024	2025
Fréquentation des ateliers et activités pour le public	6 315	5 588	5 447	4 167
Fréquentation plateforme, conférences, colloques, débats et projections	8 614	10 933	7 902	16 709
Nombre de consultants au centre d’archives	1 025	891	931	1 194
Nombre de lecteurs à la bibliothèque	13 973	15 463	16 133	22 469

Annexe 19 : Fréquentation des ateliers scolaires et périscolaires

Nom	Lieu	Dates	Fréquentation
Jardiner la ville	Pavillon, Caen	2 octobre 2024 au 15 février 2025	1 588
Architectures en boîte	La Galerie, Hyères	18 octobre 2024 au 4 janvier 2025	1 450
Architectures de papier	La Fabrique, rêve de ville, Le Mans Métropole	21 décembre 2024 au 22 mars 2025	3 485
Jardiner la ville	Cité	16 avril au 21 septembre 2025	29 758
Jardiner la ville	Halle aux sucres de Dunkerque	4 octobre 2025 au 30 mars 2026	En cours

Le thème de l’écologie en ville reste toujours le plus plébiscité comme en témoigne les itinérances de l’exposition Jardiner la ville. Celle-ci a été présentée à la Cité du 16 avril au 21 septembre, période peu propice aux groupes scolaires mais favorable aux individuels et aux publics du champ social.

Le nombre d’itinérances a été relativement restreint cette année en raison d’un début d’année marquée par une forte incertitude budgétaire.

Nom événement	Lieu	Dates	Fréquentation (données exposants)
Exposition itinérante <i>Patrimoine en mouvement. Construire un avenir durable</i> – 2 ^e édition : région Hauts de France	École nationale supérieure d’architecture et de paysage de Lille Villeneuve-d’Ascq (59)	13 janvier au 28 février 2025	1 700
	Maison du Port départemental d’Étaples Étaples-sur-mer (62)	14 mars au 27 avril 2025	162
	Château de Pierrefonds Pierrefonds (60)	17 mai au 31 août 2025	79 989
	Hôtel de ville, salle Fernel Clermont (60)	12 septembre au 19 octobre 2025	670
	Maison de l’Architecture des Hauts-de-France Amiens (80)	7 novembre 2025 au 5 janvier 2026	412
Exposition itinérante <i>Albums des jeunes architectes et paysagistes 2023</i>	Forum d’Urbanisme et d’Architecture / le 109 Nice (06)	3 décembre 2025 au 31 janvier 2026	824 (au 31.12.2025)
Diffusion long métrage <i>L’Orchidoclaste</i> (Réalisation par Laetitia Masson, production Cité de l’architecture et du patrimoine, pour l’exposition Rudy Ricciotti, 2013)	Cinéma Star Saint-Tropez (83) Remise du prix littéraire « Prix du Titre – Hôtel de Paris Saint-Tropez – catégorie essai » à Rudy Ricciotti	27 septembre 2025	NC
Diffusion moyen métrage <i>Gando</i> (Réalisation et production Cité de l’architecture et du patrimoine, pour l’exposition <i>Réenchanter le monde</i> , 2014)	CID Grand-Hornu Hornu, Belgique Diffusion dans le cadre de l’exposition « Que veux-tu Brique ? »	25 mai au 28 septembre 2025	NC
Total			83 757 visiteurs

Annexe 20 : Taux moyen d’ouverture des salles

Indicateur de performance n°2 : Taux moyen d’ouverture des salles

	2021	2022	2023	2024	Cible 2025	Réalisé 2025
Taux d’ouverture des salles	100%	100%	97%	97%	100%	100%

Le thème de l’écologie en ville reste toujours le plus plébiscité comme en témoigne les itinérances de l’exposition *Jardiner la ville*. Celle-ci a été présentée à la Cité du 16 avril au 21 septembre, période peu propice aux groupes scolaires mais favorable aux individuels et aux publics du champ social.

Le nombre d’itinérances a été relativement restreint cette année en raison d’un début d’année marquée par une forte incertitude budgétaire.

Chapitre III — Développer expertise et transmission

Annexe 21 : Développement de la formation continue

FORMATION POUR LES COLLECTIVITÉS ET LES ÉLUS DES PROGRAMMES PUBLICS D'ÉTAT EN 2025			
Donner un nouvel usage au patrimoine vacant Cycle Revitalisation des villes patrimoniales 26 et 27 novembre 2025	En co-certificat de compétences Conservatoire National des Arts et Métiers / École de Chaillot en partenariat avec Atout France et soutenu par le programme « Réinventer le patrimoine »	50 participants	100% de satisfaction globale

Annexe 22 : Évaluation du nouveau D.S.A.

	2021 réalisé	2022 réalisé	2023 réalisé	2024 réalisé	2025 Réalisé
Niveau de satisfaction des élèves de la promotion (% de niveau A)	72% de A	75% de A	80% de A	80% de A	72% de A
Taux de réussite au diplôme	62.5%	89%	89%	84%	100%

En 2^e année, les 59 élèves inscrits ont été diplômés et 6 personnes ont suivi la formation en auditeurs libres.

Annexe 23 : Élèves diplômés de la promotion 2023-2025

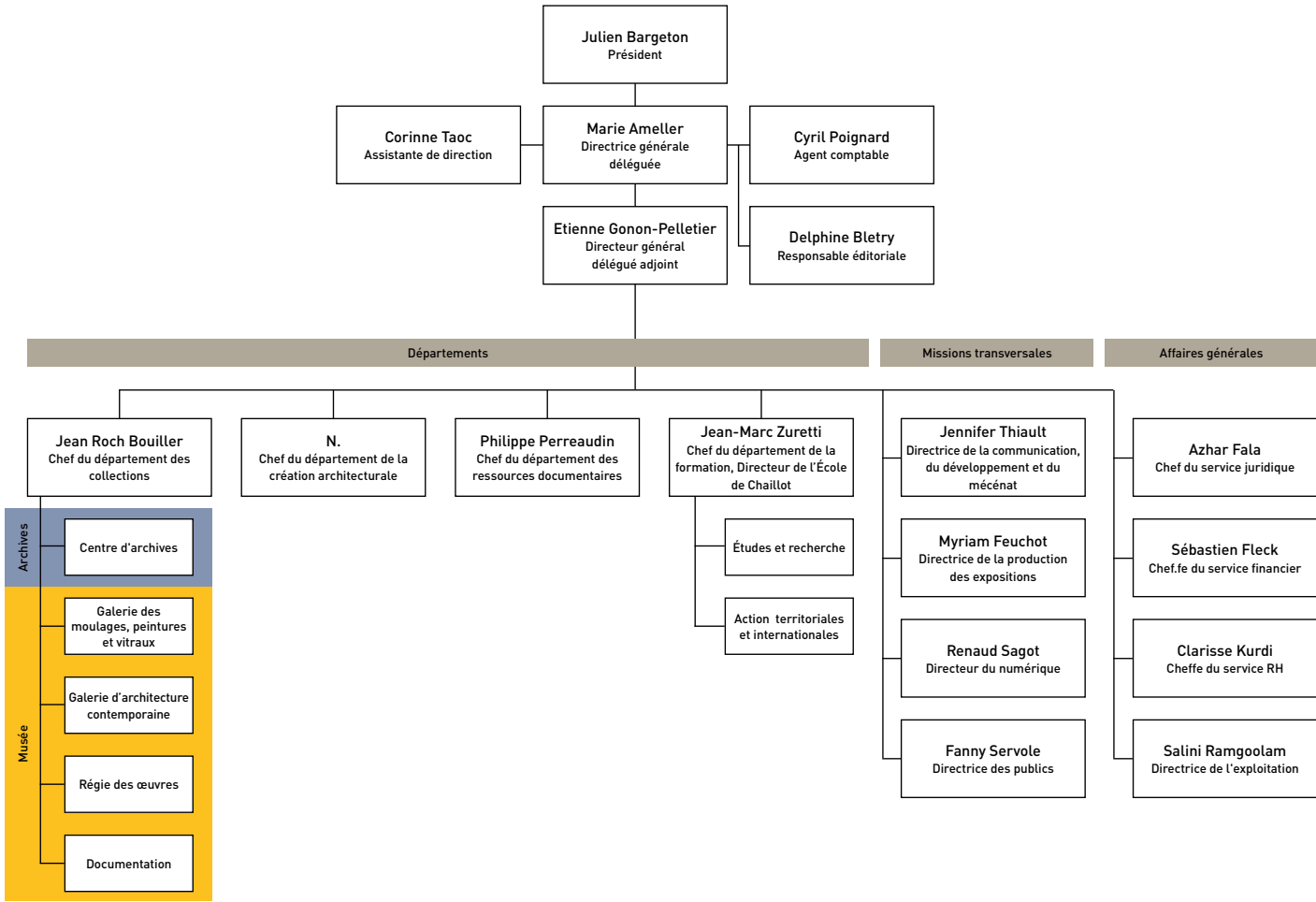
Le 21 mai 2026, les diplômes de spécialisation et d’approfondissement, en architecture & patrimoines, seront remis aux architectes lauréats de la promotion 2023-2025 « **Chaumont** », deuxième promotion à bénéficier du nouveau programme habilité en novembre 2023. En 2^e année de cette promotion, 59 architectes étaient inscrits : 59 ont été diplômés. 6 autres agents du ministère de la Culture ont suivi la formation en auditeurs libre.

Liste des architectes diplômés :

Marie AMADE	Charles FREUDIGER	Louis OBERTI
Pierre BARTHOMEUF	Sacha GASCUEL	Sarah PANEL
Sophie BASTIANUTTI	Amélie GAULT	Catherine PELLEGRY
Christel BERNARD	Marine GERARD	Adrien PERRIN
Valentin BOLOGNESI	August HIJLKEMA	Jules PONCIN
Guillaume BOURDIN	Sibylle HILAIRE	Laurine RAPINAT
Selma CHENNINE	Arnaud HOLLARD	Margot RIBALTCHENKO
Pauline CHOLLIER	Félix ISNER	Carolina RODRIGUEZ
Noémi CONEJO BARRIGA	Marine JACQUET	Paul ROLLAND
Mathias COVILLE	Ariane KOZLOWSKI	Antonia ROMER
Camille CRITIN	Florence LAFOURCADE	Romain ROUSSEAU
Paul de CATHELINEAU	Léonie LLORCA	Andrei SCARLATESCU
Louise DELPECH	Antonin MANGIN	Sébastien SEGERS
Émeline DESCHÂTRES	Caroline MANGIN	Ferdinand SIMON
Aurélien DOUR	Lucile MARTINEAUX	Margaux SIMONIN
Etienne DUMORTIER	Agnès MICHEL	Violette SOLEILHAC
Léa DURAND	Amata MONTELLA	Louis TARDIVON
Clémence ETIENNE	Héloïse MORIN	Etienne THIERRY
Joanna FERREIRA	Soliman NESSA	Arnaud THOMAS
Valeria FORTINI	Marie NICOLAZZI	

Chapitre IV — Conforter organisation et infrastructures

Annexe 24 : Organigramme



Annexe 25 : Ressources humaines

	Femmes	Hommes	Total général
Personnes physiques présentes au 31 décembre 2025	87,00	51,00	138,00
ETPT	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Adjonction de service	1,00	1,00	-
Hors plafond (alternant)	0,00	1,74	0,44
CDD	7,26	3,32	7,63
CDI	112,57	113,86	109,16
DET	7,00	5,32	7,71
MAD	7,00	6,75	6,80
Total	134,83	131,99	131,74

Annexe 26 : Composition du CSE

Membres titulaires		Membres suppléants	
David Peyceré	CFDT Culture	Ludovic Bunuel	CFDT Culture
Yan Gaillard	CFDT Culture	Marcos Carvalho-Canto	CFDT Culture
Marie-Pierre Warnault	CFDT Culture	Delphine Dollfus	CFDT Culture
Odile Pradel	CFDT Culture	Caroline Ilic	CFDT Culture
Marion Zirk	CFDT Culture	Anne Lagune	CGT Culture
Mélanie Meunier	CGT Culture	Enora Prioul	CGT Culture
Matthias Thulard	CGT Culture	Jérôme Richard	CGT Culture
Wilma Wols	CGT Culture	Luciana Vermorel	CGT Culture
Cyril Duclos	CGT Culture		

Annexe 27 : Nombre de réunions du CSE

Nombre de réunions du CSE	2022 réalisé	2023 réalisé	2024 réalisé	2025 réalisé
Régulières	10	10	10	10
Exceptionnelles	2	2	6	1

Annexe 28 : Taux et niveau de ressources propres

En k€	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025
Ressources propres	4 921	6 552	5 387	5 583
Dont ressources de mécénat	484	603	205	790 312 (dont 635 K€ d'échanges de marchandises)
Dont ressources de billetterie	868	1 451	1 092	1 229
Dont locations d'espace	732	1 130	899	764
Dont redevance des concessions	1 979	2 118	2 406	2 306
Taux ressources propres	19%	26%	21%	22,5%

Annexe 29 : Taux d'autofinancement budgétaire

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025
Taux d'autofinancement	20%	25%	23%	23%

Annexe 30 : Compte financier

DÉPENSES	CF 2025	
	Montants	
	AE	CP
Personnel	10 587 825	10 587 825
Dont contributions employeur au CAS Pension		
Fonctionnement	12 565 068	13 134 173
Intervention	-	5 678
Investissement	1 518 837	565 172
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	24 671 730	24 292 848
RECETTES	CF 2024	
	Montants	
Recettes globalisées	24 657 974	
Subvention pour charges de service public	18 142 188	
Subvention pour charges d'investissement	678 178	
Autres financements de l'État	234 797	
Fiscalité affectée	-	
Autres financements publics	19 200	
Recettes propres	5 583 611	
Recettes fléchées	104 432	
Subvention pour charges d'investissement fléchée	54 432	
Financements de l'État fléchés	-	
Autres financements publics fléchés	50 000	
Recettes propres fléchées	-	
TOTAL DES RECETTES (C)	24 762 406	

Annexe 31 : Ressources de billetterie

L'année 2025 a été marquée par une révision de la politique tarifaire, créant un billet d'entrée unique à 13€ en plein tarif pour l'accès aux collections permanentes et aux expositions temporaires, une révision de la tarification des groupes et des activités, ainsi que de la création d'un pass annuel dédié au 26-30 ans.

	2023	2024	2025
Ressources de billetterie	1 423 079,25 €	1 109 035,70 €	1 148 632,45 €
dont vente en ligne	506 576,50 €	359 596,20 €	393 346,00 €
dont revendeurs	42 458,99 €	42 308,70 €	21 985,95 €

Annexe 32 : Mécénat

Le résultat net (mécénat en nature, mécénat financier, parrainages, échanges marchandises – hors partenariat médias) s'élève à 294 415 €. Le mécénat financier représente la moitié des recettes avec 52%.

La Cité a pu compter sur de nombreuses entreprises mécènes, comme la Société Générale, mécène institutionnel.

Les activités de médiation ont été soutenues par la Fondation Batignolles, mécène de longue date engagé en faveur des ateliers pédagogiques liés à notre programmation, ainsi que par la Fondation Gecina, qui a accompagné la Cité dans la restauration d'une maquette en bois de cathédrale gothique, utilisée depuis 1980 par la direction des publics. Ce projet a permis de proposer une découverte tactile de l'architecture, notamment pour les personnes en situation de handicap psychique et mental. La Fondation Gecina a également financé la production de maquettes 3D de monuments emblématiques de Paris, formidable moyen de représentation des volumes et de comparaison des échelles.

Les mécènes ont également soutenu les expositions présentées à la Cité. L'exposition-atelier *Jardiner la ville* dédiée au jeune public et aux familles a été soutenue par AIA Life Designers.

Au-delà d'un soutien financier, la Cité a également reçu le soutien en nature et en compétence de nombreuses entreprises pour les Ateliers de l'École de Chaillot qui se sont déroulés cette année à Bourges. Le mécénat en nature et en compétence est en hausse notable par rapport aux années précédentes, signe que nombre d'entreprises s'engagent pour la protection du patrimoine. La Cité souhaite également remercier ses donateurs souhaitant rester anonymes.

Enfin, l'année 2025 a été marquée par le partenariat institutionnel entre le Champagne Gosset et la Cité de l'architecture. Nous remercions chaleureusement cette prestigieuse maison pour son précieux soutien aux événements publics de la Cité.

Annexe 33 : Déploiement du CIF

	Réalisé 2023	Réalisé 2024	2025
Déploiement du CIF	Formation des équipes à la GBCP et au progiciel PEP. Fiabilisation des procédures et des outils pour 3 chantiers prioritaires : paie / programmation pluriannuelle incluant la mise à jour des matrices budgétaires / gestion des immobilisations	Présentation de la cartographie des risques de l'établissement au CA de mars 2024 Bilan du plan d'actions 2024 et vote sur le plan d'action 2025 au CA de décembre 2024 Intégration du SRH et du Service juridique au COPIL du CIBC pour prémices de contrôle interne métier. Élaboration d'un règlement intérieur pour les CAO	Présentation de la cartographie des risques au CA de décembre 2025. Bilan du plan d'actions 2025 et vote sur le plan d'action 2026. Intégration de deux nouveaux risques relatifs à la paie et aux cyberattaques. Plus forte articulation entre la cartographie des risques et le plan d'action interne 2026 de l'établissement.

Annexe 34 : Évolution des fluides et energies

En 2024, la production de chaleur reposait sur une chaufferie gaz, tandis qu'à partir de juin 2024, les travaux liés au réseau CPCU ont été réceptionnés.

La consommation de 2025 ne peut donc pas être directement comparée à celle de 2024, car les systèmes et les périodes de suivi sont différents. De plus, la consommation 2025 couvre l'année entière à partir du 1er janvier 2025, alors que la consommation 2024 ne concernait que la période à partir du 28 octobre 2024 (date de mise en service du réseau CPCU).

Ainsi, l'année 2025 constitue la première année de fonctionnement à 100 % sur le réseau CPCU, et servira de base de référence pour les comparaisons avec les années à venir.

Consommation en Eau Glacée

- Consommation 2024 : 510,81 MWh ;
 - Consommation 2025 : 557,82 MWh, soit une augmentation de 47,01 MWh (+ 9.2%).
- Des défaillances de corps de vannes et de servomoteurs sur certaines centrales de traitement d'air ont généré des dérives de fonctionnement (surconsommation), en cours de correction par des remplacements ciblés ;
 - Incident sur le réseau d'eau glacée ;
 - Une fuite sur le réseau EG alimentant un ventilo-convecteur du local TGS a également contribué à une consommation supplémentaire, désormais maîtrisée.

Ces actions correctives permettront de retrouver une trajectoire de consommation plus optimisée dès 2026.

Consommations en Eau de ville

- Consommation 2024 : 27 322 m³ ;
 - Consommation 2025 : 29 093 m³, soit une augmentation de 1 771 m³ par rapport à 2024 (+ 6.5%), dont 712m³ (6%) pour le restaurant Girafe, 879m³ (6%) About et 180m³ (5%) Tête.
- Les actions de réparation et de renouvellement engagées permettront de réduire durablement la consommation d'eau dès les prochaines années.

Cette hausse de consommation s'explique principalement par :

- La vétusté de certains équipements sanitaires (flotteurs, vannes d'isolement, flexibles, mitigeurs, robinetteries) ;
- Les opérations de vidange et de rinçage du réseau réalisées en octobre 2025 dans le cadre du désembouage des installations.

Consommations en Électricité

- Consommation 2024 : 2 157 845 kWh ;
- Consommation 2025 : 1 993 425 kWh.

Bilan annuel 2025 : la consommation totale d’électricité a diminué de 164 420 kWh par rapport à 2024 (-7,6%)

Cette réduction significative résulte d’actions ciblées visant l’optimisation énergétique :

- Remplacement de plusieurs équipements d’éclairage par des dispositifs plus performants via le passage en source lumineuse basse consommation (LED) ;
- Optimisation des programmations horaires des centrales de traitement d’air et des systèmes d’éclairage via la GTB, pour un meilleur pilotage des consommations.

Ces actions démontrent l’engagement de la CAPA dans la maîtrise énergétique de ses bâtiments et la réduction durable de son empreinte électrique.

Synthèse graphique des consommations 2024 / 2025

Fluide	Consommation 2024	Consommation 2025	Évolution	Analyse
Chaleur (MWh)				Transition d’une chaufferie gaz (2024) au réseau CPCU (mise en service partielle juin 2024, fonctionnement 100 % en 2025). Périodes non comparables ; 2025 servira de base de référence pour les prochaines années.
Froid (MWh)	510,81	557,82	↑ + 9.2%	Augmentation liée à la rigueur climatique élevée, fortes chaleurs estivales 2025, à des dysfonctionnements temporaires sur CTA et à une fuite sur le réseau d'eau glacée, désormais traités.
Eau de ville (m³)	27 322	29 093	↑ + 6.5%	Hausse due à des dysfonctionnements de chasses d’eau et vétusté des équipements (flotteurs, vannes, robinets) ainsi qu’à la vidange et au rinçage du réseau pour désembouage.
Électricité (kWh)	2 157 845	1 993 425	↓ -7.6 %	Baisse significative résultant du remplacement de luminaires, de l’optimisation GTB et d’arrêts techniques ciblés.

**Cité de l'architecture
et du patrimoine**

Palais de Chaillot
1, place du Trocadéro, Paris 16^e
citedelarchitecture.fr

Directeur de la publication
Julien Bargeton, président

Coordination éditoriale
Sophie Vargas, assistante
de direction de la communication,
du développement et du mécénat

Ce rapport a été rédigé
par l'ensemble des services
concernés à la Cité
de l'architecture et du patrimoine

Conception graphique
Oficina

Crédits photographiques,
tous droits réservés Cité
de l'architecture et du patrimoine,
sauf mention contraire

1^{re} de couverture
Fabienne Verdier,
Vide Vibration n°7, 2017
© Cité de l'architecture
et du patrimoine, 2025

4^e de couverture, de haut en bas
Visite guidée enfants et familles
© Nicolas Kovarik, Agence1827
Quartier de demain, À trois dites
© Marcell a Barbieri

